

Rapport
de recherche
PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Facteurs spécifiques et facteurs génériques: l'évaluation du risque et la prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue

Chercheur principal

Jean-Pierre Guay, Université de Montréal

Cochercheur(s)

Catherine Laurier, Centre Jeunesse de Montréal - Institut universitaire
Carlo Morselli, Université de Montréal
Patrice Renaud, Université du Québec en Outaouais
Denis Lafortune, Université de Montréal
Christian Joyal, Université du Québec à Trois-Rivières

Partenaires du milieu impliqués dans la réalisation du projet

Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
Centre jeunesse de Laval
Centre jeunesse de Lanaudière
Centre jeunesse des Laurentides
Direction générale des services correctionnels

Établissement gestionnaire de la subvention

Université de Montréal

Numéro du projet de recherche

2011-GR-139284

Titre de l'Action concertée

Phénomène des gangs de rue

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Sécurité publique et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

RAPPORT DE RECHERCHE INTÉGRAL
VERSION PRÉLIMINAIRE PRÉSENTÉE LE 9 DÉCEMBRE 2014

Chercheur principal :

Jean-Pierre Guay, Ph.D.,
École de criminologie, Université de Montréal
Institut Philippe-Pinel de Montréal

Co-chercheurs :

Carlo Morselli, Ph.D.,
École de criminologie, Université de Montréal
Patrice Renaud, Ph.D.,
Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en
Outaouais
Christian Joyal, Ph.D.,
Département de Psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières
Catherine Laurier, Ph.D.,
Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire
École de criminologie, Université de Montréal
Denis Lafortune, Ph.D.,
École de criminologie, Université de Montréal
Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire

Partenaires du milieu impliqués dans la réalisation du projet :

Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
Centre jeunesse de Laval
Centre jeunesse de Lanaudière
Centre jeunesse des Laurentides
Direction générale des services correctionnels

Établissement gestionnaire de la subvention :

Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire

Titre du projet de recherche :

Facteurs spécifiques et facteurs génériques : L'évaluation du risque et la prédiction
de la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue

Numéro du projet de recherche : 2011-GR-139284

Titre de l'action concertée :

Programme thématique : le phénomène des gangs de rue / Concours 2010-2011

Partenaires de l'action concertée :

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Ministère de la Sécurité publique
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

TABLE DES MATIERES

PARTIE A : CONTEXTE DE LA RECHERCHE	1
1. Problématique	1
1.1 Délinquance et gangs de rue au Québec	3
1.2 Prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs	4
2. Objectifs poursuivis et hypothèses	5
PARTIE B : PISTES DE SOLUTION	5
3. Auditoire cible	5
3.1 Implications de la recherche.....	5
3.2 Retombées de la recherche	6
3.3 Limites des résultats	7
3.4 Messages clés	8
3.5 Principales pistes de solution	8
PARTIE C : MÉTHODOLOGIE.....	10
4. Description et justification de l'approche.....	10
4.2 Mesures et procédure de collecte de données	10
4.3 Stratégies et techniques d'analyse	39
PARTIE D : RÉSULTATS	11
5. Principaux résultats.....	11
5.1 Conclusions préliminaires et pistes de solution	15
5.2 Principales contributions en termes d'avancement des connaissances.....	Erreur ! Signet non défini.
PARTIE E : PISTES DE RECHERCHE	18
6. Nouvelles pistes ou questions de recherche.....	Erreur ! Signet non défini.
6.1 Principale piste de solution.....	Erreur ! Signet non défini.
PARTIE F : RÉFÉRENCES	19
PARTIE G : ANNEXES	22
ANNEXE 1. État des connaissances.....	23
ANNEXE 2. Méthodologie détaillée.....	28
ANNEXE 3. Tableaux et figures	41
ANNEXE 4. Références complètes	59

PARTIE A : CONTEXTE DE LA RECHERCHE

1. Problématique

Les groupes criminels tels que les gangs de rue préoccupent l'ensemble des intervenants du système de justice pénale. Un traitement médiatique important, jumelé à une mobilisation policière accrue, a conduit à un flot important de demandes de prise en charge pénale (Bentvenuto, 2008). En 2007, le Ministère de la Sécurité Publique du Québec (MSP) mettait en place son *Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2007-2010*, lequel mettait un accent particulier sur la recherche visant à accroître les connaissances du phénomène ainsi que les meilleures pratiques dans le domaine. Le fait est que cette nouvelle clientèle pose à la fois des défis en matière d'évaluation du risque, de gestion sécuritaire et de mise en place de programmes d'intervention adaptés et efficaces (Guay & Couture-Poulin, 2009).

Les travaux de recherche sur les caractéristiques des délinquants associés aux gangs de rue indiquent clairement que ces derniers sont aux prises avec des facteurs de risque criminogènes importants et demandent une surveillance et une intervention accrues (Esbensen, Winfree, He, & Taylor, 2001; Hemmati, 2006; Hill, Howell, Hawkins, & Battin-Pearson, 1999). Bien que ces délinquants semblent poser un certain nombre de difficultés en matière d'évaluation et de gestion du risque, peu d'efforts ont été déployés afin de connaître les facteurs associés à la récidive chez ces derniers. La plupart des travaux sur les gangs de rue se sont affairés à documenter le processus d'adhésion aux gangs (Covey, Menard, & Franzese, 1992; Klein, 1995; Spergel, 1995; Thornberry et al., 2003), l'expérience des membres (Menard & Franzese, 1992; Spergel, 1995) ou ont traité l'appartenance aux gangs comme un simple indicateur dichotomique. Qui plus est, cette appartenance n'a souvent fait l'objet que d'une mesure imparfaite. En effet, à l'heure actuelle, la majorité des

travaux sur la question n'ont eu recours qu'à l'autodéclaration (Bjerregaard & Smith, 1993; Horowitz, 1983; Taylor, 1990; Thornberry, Krohn, Lizotte, & Chard-Wierschem, 1993), ou à un seul item d'un instrument autorévélé (Leblanc & Lanctôt, 1998).

Récemment, plusieurs travaux québécois ont été mis en branle afin de bonifier nos connaissances du processus d'identification et de mesure des délinquants associés aux gangs de rue (Cinq-Mars, 2007; Guay, Hamel, & Fredette, soumis pour publication; Hamel, 2007), de la mesure des principales composantes du phénomène (Guay & Gaumont-Casias, 2009) et de la mesure du risque à l'aide d'instruments génériques (Guay & Couture-Poulin, 2009). À différents égards, ces travaux offrent un cadre flexible permettant de structurer notre compréhension et notre étude des facteurs susceptibles de prédire la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue. Le présent projet de recherche visant à étudier les facteurs liés à la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue reposera par conséquent sur une conception multidimensionnelle de l'association aux gangs (Guay, 2008; Guay & Gaumont-Casias, 2009). L'approche multidimensionnelle propose quatre paramètres qui permettent de comprendre les caractéristiques des délinquants associés à ces groupes : 1) les activités criminelles; 2) les tendances psychopathiques et l'impulsivité; 3) l'adhésion à la culture et aux valeurs du gang et 4) la position dans le réseau et la structure criminelle. L'objectif général de la recherche est donc de fournir une analyse approfondie de l'effet sur la récidive de chacune des dimensions du modèle multidimensionnel.

1.1 Délinquance et gangs de rue au Québec

Le phénomène des gangs de rue n'est pas nouveau, pas plus que l'influence des pairs délinquants dans l'étude du comportement criminel. Toutefois, plusieurs

rappellent que le phénomène est devenu une préoccupation importante pour les organisations pénales à la fin des années 1990. La raison pour laquelle les délinquants associés aux gangs de rue préoccupent tant est liée au fait qu'ils sont des producteurs importants de délinquance, notamment de délinquance violente. En effet, les contrevenants membres de gangs auraient tendance à être plus impliqués dans la délinquance que les autres délinquants et seraient plus fréquemment impliqués dans des délits violents (Battin-Pearson, Thornberry, Hawkins, & Krohn, 1998; Bendixen, Endersen, & Olweus, 2006). Cette plus grande prévalence de comportements délinquants et violents serait d'ailleurs présente pendant l'affiliation, mais aussi au cours des périodes précédant et suivant celle-ci (Craig et al., 2002; Thornberry et al., 1993). De nombreuses études indiquent que le fait d'être membre d'un gang de rue augmente non seulement le volume de crimes mais constitue également un facteur de risque de récidive, à la fois générale et violente (Benda, Toombs, & Peacocok, 2003; Chu, Daffern, Thomas, & Lim, 2012; Guay, 2012; Huebner, Varano, & Bynum, 2007; Trulson, Marquart, Mullings, & Caeti, 2005).

1.2 Prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs¹

L'étude des facteurs de risque de récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue se fera par le biais de l'étude de facteurs de risque génériques (facteurs de risque partagés par beaucoup de délinquants) et spécifiques (particuliers à la dynamique des gangs de rue). Les facteurs génériques comprennent les activités criminelles et les tendances psychopathiques et l'impulsivité, tandis que les facteurs dynamiques spécifiques sont ceux relatifs à l'adhésion à la culture et aux valeurs du gang et la place occupée dans le réseau et la structure criminelle. À ces facteurs de

¹ Le lecteur intéressé trouvera un bref état des connaissances à ce sujet en annexe 1.

risque viendront s'arrimer des facteurs de protection, facteurs qui n'ont fait que tout récemment l'objet de travaux systématiques (Crosnoe, Erickson, & Dornbusch, 2002; DeMatteo & Marczyk, 2005).

2. Objectifs poursuivis et hypothèses

L'objectif général de la présente démarche de recherche est de développer les connaissances sur les facteurs associés à la récidive chez les membres de gangs de rue. Plus spécifiquement, notre étude vise 1) à connaître les facteurs de risque génériques liés à la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue (activités criminelles et tendances psychopathiques); 2) à développer une meilleure connaissance des facteurs de risque spécifiques à la problématique des gangs de rue (adhésion à la culture et aux valeurs du gang et place occupée dans le réseau et la structure criminelle); 3) à développer les bases visant à concevoir une mesure des risques de récidive chez ces délinquants; et 4) à étudier l'apport incrémentiel d'une telle mesure par rapport aux instruments généralement destinés aux délinquants traditionnels non associés aux gangs de rue.

PARTIE B : PISTES DE SOLUTION

3. Auditoire cible

Les travaux sur la prédiction de la récidive concernent principalement les intervenants de première ligne aux prises avec le quotidien de la gestion du risque. Ils guideront les choix des praticiens vers les sphères de vie des personnes contrevenantes qui méritent de faire l'objet d'un examen plus approfondi.

3.1 Implications de la recherche

À plusieurs égards, certains intervenants considèrent que les membres de gangs de rue sont fondamentalement différents des autres délinquants. Or, des travaux les comparant mettent en exergue les grandes similitudes entre ces délinquants. Une lecture plus nuancée du problème permettra sans l'ombre d'un doute d'outiller décideurs et praticiens à concevoir le problème et à adapter les stratégies d'intervention.

3.2 Retombées de la recherche

Au plan clinique, l'identification des principaux facteurs de risque chez les délinquants associés aux gangs de rue permettra une meilleure identification des besoins criminogènes spécifiques, d'estimer les fluctuations dans le niveau de risque, et ainsi de cibler plus efficacement les interventions susceptibles de réduire les risques de récidive (Andrews & Bonta, 2007).

Au plan de la gestion sécuritaire, elle permettra d'identifier les caractéristiques des délinquants les plus susceptibles d'être associés à des incidents disciplinaires et des incidents de violence en milieu institutionnel.

Au plan de la mise en place de programmes d'intervention, une telle démarche de recherche permettra de documenter les ingrédients actifs du passage à l'acte et de la récidive, et ainsi d'arrimer l'offre de service aux besoins de ces clientèles grandissantes. Les gestionnaires et décideurs pourront quant à eux utiliser de tels résultats pour réfléchir à la multitude de services offerts aux personnes potentiellement associées aux gangs de rue. En effet, l'étude des facteurs de risque génériques et spécifiques avait pour objectif d'identifier les principaux aspects potentiellement utiles pour comprendre la dynamique responsable de la délinquance.

Ces facteurs sont pour ainsi dire des besoins criminogènes d'intérêt et pourraient s'avérer des cibles d'intervention spécifique.

Au plan de la mesure du phénomène des gangs de rue, l'étude des paramètres importants permettra d'estimer empiriquement la nature du phénomène des gangs de rue et d'outrepasser l'identification binaire (gang vs. non-gang) généralement effectuée par les organisations policières.

Au plan de la formation, une telle démarche de recherche permettra aux intervenants de mieux ajuster la nature de leurs évaluations et ainsi combler une demande à cet effet. Mieux armés pour comprendre les vecteurs criminels chez ces délinquants, ils seront plus à même de les évaluer et d'identifier les besoins en matière d'intervention et de surveillance.

3.3 Limites des résultats

Les principales limites ont trait à la représentativité de l'échantillon et à la puissance statistique. En effet, nous avons eu recours à un échantillon de convenance de personnes désireuses de participer à l'étude. Il est raisonnable de croire qu'une telle stratégie a eu pour effet de sélectionner certains types de participants. Au niveau de la puissance statistique, puisque nous n'avons pas été en mesure d'atteindre la cible initialement fixée, il est possible que certains facteurs en apparence pertinents n'aient pas atteint le seuil de signification nécessaire pour rejeter l'hypothèse nulle. Par conséquent, on doit garder à l'esprit que les résultats significatifs (et les non significatifs) devront faire l'objet de nouvelles mises à l'épreuve dans le futur. Toutefois, certaines variables ne semblaient clairement pas contribuer à la prédiction de la récidive et sont peu susceptibles d'être utiles, du moins pas dans leur forme actuelle. Finalement, le fait que deux populations différentes aient été utilisées,

initialement perçu comme une stratégie permettant de bonifier le nombre participants, a contribué à faire en sorte de segmenter les possibilités analytiques puisque les personnes de chacun des sous-échantillons étaient évaluées différents instruments, et les données officielles contenues dans les deux systèmes de données étaient très différentes.

3.4 Messages clés

Les évaluations du risque de récidive basées sur des stratégies actuarielles figurent parmi les meilleures stratégies actuellement offertes aux praticiens. Ces évaluations peuvent toutefois être complétées par une évaluation des facteurs de protection ou une étude plus fine de facteurs spécifiques à l'univers des gangs, comme par exemple l'adhésion à une culture de gangs et la nature de la participation à un réseau criminel structuré. Ces domaines constituent des besoins criminogènes spécifiques auxquels les intervenants doivent s'attaquer.

Le LS/CMI est l'instrument générique pour les populations contrevenantes le mieux documenté et appuyé empiriquement actuellement disponible. Les résultats de la présente démarche de recherche confirment qu'il demeure la meilleure option dans l'atteinte de l'objectif de l'évaluation du risque de récidive des personnes contrevenantes. L'IRBC, une adaptation du dérivé du YLS/CMI, pourrait mériter quant à lui différents ajustements afin d'en bonifier la validité prédictive.

3.5 Principales pistes de solution

Les solutions à préconiser pour permettre de bonifier l'évaluation des personnes contrevenantes sont nombreuses. Toutefois elles peuvent se résumer deux grandes avenues. Premièrement, bien que les domaines utiles à l'évaluation du risque de

récidive soient généralement connus, il est possible de les bonifier par l'étude plus fine de facteurs spécifiques à différentes clientèles. Deuxièmement, l'évaluation du risque est un tâche d'une telle complexité que les instruments, même ceux basés sur une longue tradition de recherche, se doivent d'être utilisés selon les règles prescrites par les concepteurs. De plus, les gestionnaires se doivent de monitorer adéquatement les pratiques. Bien que le LS/CMI offre de très bonnes performances, l'IRBC n'a pas permis de prédire la récidive à la hauteur de ce qui est attendu d'un tel outil. Une mise à niveau des utilisateurs (par le biais de formations continues), et possiblement de l'outil lui-même, semble nécessaire.

PARTIE C : MÉTHODOLOGIE²

4. Description et justification de l'approche

Ce projet de recherche a reposé sur un devis transversal longitudinal. Les participants ont été recrutés dans deux larges bassins de contrevenants placés sous la responsabilité de la Direction générale des services correctionnels du Québec (DGSC) ou des centres jeunesse du Québec. Au total, 261 participants ont été recrutés sur une période de 2 ans et demi dans les deux bassins de délinquants.

4.2 Mesures et procédure de collecte de données

La présente étude s'est déroulée des mois de juin 2011 à décembre 2013 et a été menée conjointement avec deux autres projets financés par le Fonds de recherche du Québec sur la société et la culture dans le cadre d'une action concertée sur le phénomène des gangs de rue³⁻⁴. Le protocole d'administration de tous les questionnaires exigeait deux rencontres d'une moyenne de deux heures chacune. L'ensemble des questionnaires était administré sur un support informatique afin de minimiser les risques d'erreurs lors de la retranscription des données. Les entrevues avaient lieu soit dans les bureaux de réadaptation ou du centre de détention pour les contrevenants placés en mise sous garde ou détenus, soit dans les bureaux des intervenants de référence pour ceux suivis dans la communauté. Tous les volontaires (dans le cas des mineurs, l'un des parents) ont signé un formulaire de consentement.

² Voir annexe 2 pour la méthodologie détaillée.

³ Les deux autres projets sont ceux de Catherine Laurier, *Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue*, et de Chantal Fredette, *L'adhésion à la culture des gangs de rue : son rôle dans l'identification des membres et son effet sur la délinquance*.

⁴ Le projet a fait l'objet d'une approbation des comités d'éthique de la recherche du CJM-IU (CÉR CJM-IU), du Centre jeunesse du Québec – Institut universitaire (CÉR CJO-IU) et de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal (CÉRFAS).

PARTIE D : RÉSULTATS

5. Principaux résultats

La présente étude portait sur les principaux facteurs de risque potentiellement associés à la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue. Dans ce cadre, nous voulions tester l'apport potentiel de catégories de facteurs de risque pertinents chez les délinquants associés aux gangs. Nous en avons identifié quatre : des facteurs génériques (activités criminelles et tendances psychopathiques) et des facteurs spécifiques (adhésion à la culture et aux valeurs du gang et place occupée dans le réseau et la structure criminelle). Compte tenu du fait que ces différents facteurs peuvent être mesurés de différentes façons, nous avons eu recours à différents instruments. La récidive a ici été mesurée à l'aide des nouvelles arrestations et de nouvelles condamnations. Afin de ne pas alourdir le texte, nous nous sommes centrés sur la récidive générale et la récidive pour des délits contre la personne. Nous avons étudié les nouvelles arrestations des participants de l'étude. Un premier constat important est que ces personnes contrevenantes ont fait l'objet d'une quantité importante d'arrestations. En effet, plus des deux tiers des participants (69,8 %) ont fait l'objet d'une arrestation durant la période de suivi, et plus du tiers (35,2 %) ont fait l'objet d'une arrestation pour un crime contre la personne. En moyenne, les participants ont été arrêtés après 198 jours (médiane=169 jours) après le début du suivi (se référer à la figure 1 en annexe). Une proportion moins importante de participants ont fait l'objet d'une nouvelle condamnation depuis le début du suivi, soit 19,6 pour tout délit, et 13,4 pour des délits contre la personne. En moyenne, les participants ont été condamnés après 189,3 jours (médiane=130 jours) après le début du suivi.

Le premier objectif de la présente étude était double et consistait à connaître les facteurs de risque génériques liés à la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue (activités criminelles et tendances psychopathiques). Une première partie des travaux consistait néanmoins à étudier l'utilité de la notion même de gangs de rue pour estimer le risque de récidive. À cet égard, trois stratégies d'identification des personnes associées aux gangs ont été préconisées : l'auto-identification, l'identification par les autorités policières et l'identification par les intervenants des milieux de prise en charge cliniques. L'analyse des résultats a révélé que sauf exception (pour les manquements chez les personnes qui s'identifient comme membres ou anciens membres), l'identification ne renseigne que très peu sur le risque de récidive. En d'autres termes, savoir si la personne contrevenante se perçoit comme un membre, si elle est identifiée par la police ou par les intervenants ne nous renseigne peu ou pas sur son risque de récidive tel que mesuré par une nouvelle arrestation (voir tableau 9 en annexe). Nous nous sommes donc tournés vers les différents facteurs susceptibles de nous renseigner sur le risque de récidive de ces personnes. Le modèle multidimensionnel développé par Guay et Fredette en collaboration avec les intervenants suggère que quatre facteurs sont susceptibles de nous aider à comprendre leur délinquance et par extension, leur risque de récidive. Il s'agit de la délinquance antérieure, des tendances psychopathiques, de l'adhésion à la culture et de la place occupée dans un réseau criminel.

Une première série d'analyses a eu recours à l'inventaire de délinquance autorévélee SRO (*Self-report of Offending*) pour étudier le lien entre la délinquance antérieure et les nouvelles arrestations. Les résultats de l'étude révèlent que les récidivistes et les non-récidivistes ne se distinguent pas en ce qui concerne le nombre de crimes déclarés avant la présente peine, pas plus qu'ils ne se distinguent en ce qui

concerne le nombre de catégories de délits qu'ils affirment avoir commis (se référer au tableau 8).

Une seconde série d'analyses consistait à étudier le lien entre les éléments de psychopathie et la récidive. Pour ce faire nous avons eu recours à plusieurs instruments, notamment la SRP-III-R12. Les résultats indiquent que les personnes contrevenantes plus psychopathiques sont plus fréquemment arrêtées pour des crimes contre la propriété, pour des infractions liées à la circulation et pour des manquements aux conditions de surveillance que les autres. De tels résultats sont principalement le fait d'élévations aux échelles Styles de vie et Antisocial.

Afin de tester l'hypothèse selon laquelle l'adhésion à la culture de gang contribue à augmenter le risque, nous avons utilisé la MAG⁹ et l'avons mis en lien avec la récidive. Les résultats indiquent que certaines élévations à la MAC⁹ sont associées à un risque accru. Par exemple, l'adhésion de la personne contrevenante aux signes et symboles est liée à une augmentation des arrestations pour manquement aux conditions de surveillance et l'adhésion aux normes et aux valeurs Gang est lié à une probabilité accrue de condamnations, notamment de condamnations pour des crimes contre la propriété (voir tableau 13).

Nous avons aussi testé la contribution des notions d'analyse de réseau criminel pour bonifier notre explication du risque de récidive. Les résultats indiquent que ces données nous renseignent sur un risque accru d'arrestations pour des manquements aux conditions de surveillance et, dans une moindre mesure au risque accru d'arrestations pour des infractions contre la personne. L'analyse indique par ailleurs que les indices les plus simples, comme le nombre total de contacts, le nombre de contacts encore actifs dans le gang et le nombre de contacts dans le même gang offrent les meilleures performances.

Afin d'estimer le risque de récidive, nous avons eu recours à deux instruments distincts mais liés : l'IRBC et le LS/CMI. L'IRBC est une adaptation québécoise du YLS/CMI développée et utilisée par les professionnels du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire. Le LS/CMI quant à lui, est utilisé par les Services correctionnels du Québec. Au moment de la collecte de données, nous avons été en mesure de récupérer un total de 107 IRBC et 58 LS/CMI. Nous avons par ailleurs testé le lien entre l'évaluation effectuée à l'aide de l'IRBC et la récidive mesurée à l'aide de nouvelles arrestations et de nouvelles condamnations. Les résultats indiquent que l'évaluation IRBC offre de piètres performances pour estimer le risque de nouvelles arrestations et de nouvelles condamnations pour tout délit ou pour un délit contre la personne. En effet, aucune des sous-échelles de l'IRBC n'était statistiquement liée à la récidive (voir tableau 16). De tels résultats peuvent, en partie, s'expliquer par le petit effectif et la faible prévalence de nouvelles condamnations (21 récidivistes sur 107, et seulement 13 récidivistes violents sur 107).

Le LS/CMI a quant à lui offert des performances supérieures. En effet le total de l'instrument a permis de bien prédire les nouvelles arrestations (AUC= 0,822). Une telle performance est principalement liée aux bonnes performances des échelles Type de comportement antisocial (AUC=0,834), Antécédents criminels (AUC=0,792) et Éducation et emploi (AUC= 0,774). Les nouvelles arrestations pour des délits violents se sont avérées plus difficiles à prédire, puisque seule les Attitudes procriminelles étaient statistiquement liées à la commission d'un nouveau délit violent menant à une arrestation. De la même manière, les condamnations n'ont pu être prédites, faute d'effectifs (seulement 7 nouvelles condamnations sur 58, et seulement 3 nouvelles condamnations pour un délit violent).

Finalement, nous avons testé la contribution des facteurs de protection dans l'étude de la récidive. Bien que le total de la SAPROF ne fût que peu associé à l'absence de récidive, les facteurs liés à la motivation se sont avérés liés à une réduction du risque de récidive pour des arrestations à des crimes autres et à des manquements aux conditions de surveillance.

5.1 Conclusions préliminaires et pistes de solution

La prédiction de la récidive est un exercice difficile qui demande des mesures robustes. À l'heure actuelle, les données recueillies permettent de confirmer la robustesse du LS/CMI pour prédire la récidive chez les délinquants associés aux gangs (Guay, 2012) et les délinquants aux parcours comparables.

L'apport des facteurs génériques et spécifiques du modèle multidimensionnel des gangs, bien que modeste, a pu être observé dans le cadre de la présente étude. En effet, les éléments de psychopathie, de délinquance antérieure, de culture de gangs et de réseau criminel contribuent à expliquer le risque accru des délinquants. Bien que les différents aspects sélectionnés pour comprendre le risque accru de certains délinquants aient montré leur lien avec la récidive, il n'en demeure pas moins que leur apport par rapport à une mesure traditionnelle du risque demeure modeste. Plusieurs enjeux méthodologiques peuvent toutefois expliquer de tels résultats. Ils ont trait principalement à la fidélité des prédicteurs et du critère.

Bien que les facteurs identifiés soient susceptible d'influencer à la hausse ce risque, ce sont généralement les opérationnalisations qui posent un certain nombre de problèmes. Nul besoin de faire état du fait que la psychopathie est généralement associée à la délinquance, à sa variété et à la persistance de celle-ci (Gendreau, Goggin & Smith, 2002; Parent, Guay et Knight, 2009; Walters, 2003). Le choix qui a

été préconisé dans la présente recherche était de mesurer les aspects de personnalité à l'aide de tests de personnalité autorévélés. De telles stratégies offrent de très bons résultats dans de nombreux domaines de la psychopathologie, et permettent généralement de nous renseigner sur les processus qui sous-tendent la personnalité. Force est de constater toutefois qu'avec des clientèles judiciairisées, même en contexte de recherche garantissant la confidentialité, les résultats sont moins probants qu'espérés. Il est fort probable que la désirabilité sociale soit venue influencer notablement l'issue de l'évaluation. Par conséquent, nous devons possiblement avoir recours à des mesures d'observation des marqueurs de psychopathie, ou de mesures plus comportementales de celle-ci pour espérer observer un tel lien.

Une telle conclusion s'applique aussi à la question de la MAC⁹. En effet, la MAC⁹ a d'abord et avant tout été conçue comme un instrument de recherche visant à investiguer les processus d'adhésion à la culture, et pas comme un instrument qui vise à prédire la récidive. Il va sans dire que son apport est réel dans notre compréhension du phénomène des gangs (Fredette et Guay, soumis a, b). Une mesure qui viserait spécifiquement à prédire la récidive chez les délinquants associés aux gangs devrait tirer profit des stratégies basées sur l'observation par un tiers et délaissier la stratégie autorévélee. Une MAC⁹-CL (*checklist*), laquelle mesurerait l'adhésion à la culture des gangs à l'aide de marqueurs comportementaux (comportements documentés, analyse des dossiers, avis médicaux, observations dans l'unité, etc.) serait fort probablement plus à même de prédire la récidive.

Une seconde préoccupation concerne celle-là la contre-performance de l'instrument développé pour mesurer le risque de récidive chez les adolescents, soit l'IRBC. Puisque le LS/CMI offre de très bonnes performances, équivalentes et même

supérieures à ce qui a été observé ailleurs (Guay, 2011), il y a lieu de se questionner. On pourrait croire que trois facteurs sont susceptibles d'expliquer les différences de performances entre les deux instruments. Une première explication concerne la nature même des clientèles. Bien qu'ils aient été fusionnés en un seul et même échantillon, les participants provenaient de deux populations bien différentes : des délinquants juvéniles suivis par les Centre Jeunesse, et des personnes contrevenantes adultes sous la surveillance des Services correctionnels du Québec. Il est possible que ces deux populations, malgré nos précautions et des parcours criminels somme toute relativement comparables, soient différentes. Les délinquants suivis par les CJ auraient pu être, entre autres pour des raisons d'échantillonnage, plus difficiles à évaluer. Une deuxième explication concerne l'instrument lui-même. Il est possible que l'adaptation québécoise du YLS/CMI comporte un certain nombre de limites ce qui le rend inopérant dans une population comme ceux suivis dans le cadre de la présente recherche. L'étude des libellés des items, notablement différents dans l'IRBC et dans le YLS/CMI, constitue sans l'ombre d'un doute un point de départ pour expliquer un tel résultat (St-Louis, en préparation), notamment parce qu'il comporte beaucoup moins de détail dans la version québécoise. Une telle adaptation a possiblement contribué à réduire la fidélité de l'instrument et, ultimement, sa validité critériée. Une troisième explication concerne non pas l'outil lui-même, mais son utilisation. En effet, on pourrait croire que la cotation des items ait été en cause. La force de l'actuariel est de proposer des items fidèles à propos desquels les évaluateurs ont une compréhension commune. Il est possible que l'usure du temps ait eu raison du respect des règles de cotation de l'outil et que certaines mises à jour en matière de formation soient nécessaires.

PARTIE E : PISTES DE RECHERCHE

Les questionnements soulevés par la présente recherche nous portent à croire que différentes avenues de recherche devront être envisagées dans les prochaines années. Premièrement, la question de l'étude spécifique de la contribution de la culture gang sur la récidive devra être poussée plus de l'avant. Pour ce faire, nous devons envisager de développer une forme alternative de l'instrument, une grille d'évaluation par une tierce personne, semble l'avenue la plus prometteuse. De plus, l'étude des variations intra-sujets sur une éventuelle réduction du risque de récidive suite à une intervention devront faire l'objet d'une attention toute particulière. Le thème des facteurs de protection semble aussi une seconde avenue prometteuse. Compte tenu du fait que les données de la SAPROF n'étaient disponibles que pour une partie de l'échantillon, il a été difficile de conclure à propos de son apport. Les résultats sont toutefois encourageants, et laissent croire en une réelle utilité dans l'identification des facteurs susceptibles d'infléchir le risque de récidive.

La question de la performance de l'IRBC méritera aussi des efforts de recherche plus systématiques. En effet, les travaux sur la récidive nécessitent des échantillons importants et variés pour permettre de conclure si ce dernier est adéquat ou non. Une enquête d'archive pourrait permettre de nous renseigner sur l'ampleur du problème à peu de frais.

PARTIE F : RÉFÉRENCES

- Andrews, D.A. & Bonta, J. (2007). The risk-need-responsivity model of assessment and human service in prevention and corrections: Crime-prevention jurisprudence. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 49, 439-464.
- Battin-Pearson, S.R., Thornberry, T.P., Hawkins, J.D., & Krohn, M.D. (1998). *Gang Membership, Delinquent Peers, and Delinquent Behavior*. OJJDP Juvenile Justice Bulletin (October). U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Benda, B.B., Toombs, N.J., & Peacock, M. (2003). Discriminators of types of recidivism among boot camp graduates in a five-year follow-up study. *Journal of Criminal Justice*, 31(6), 539-551.
- Bendixen, M., Endersen, I.M., & Olweus, D. (2006). Joining and Leaving Gangs: Selection and Facilitation Effects on Self-Reported Antisocial Behavior in Early Adolescence. *European Journal of Criminology*, 3(1), 85-114.
- Bentenuto, L. (2008). Les gangs de rue : perspective du régime correctionnel fédéral, *Gazette*, 70, p. 20-21.
- Bjerregaard, B. & Smith, C. (1993). Gender differences in gang participation, delinquency, and substance use. *Journal of Quantitative Criminology*, 9, 329-355.
- Breiman, L., Friedman, J.H., Olshen, R., & Stone, C. (1983). *Classification and Regression Trees*. Wadsworth, Belmont, CA.
- Chu, C.M., Daffern, M., Thomas, S., & Lim, J.Y. (2012). Violence risk and gang affiliation in youth offenders: a recidivism study. *Psychology, Crime & Law*, 18(3), 299-315.
- Cinq-Mars, J. (2007). Gangs de rue et Loi sur la protection de la jeunesse : l'identification de jeunes membres de gangs par les cliniciens du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire. Mémoire de maîtrise. École de criminologie, Université de Montréal.
- Covey, H.C., Menard, S., & Franzese, R. (1992). *Juvenile gangs*. Springfield, IL: Charles C. Thomas Publishing.
- Cox, D.R. (1972). Regression models and life tables (with discussion). *J. Roy., Statist. Soc.*, B34, 187-202.
- Craig, W.M., Vitaro, C.G., & Tremblay, R.E. (2002). The road to gang membership: Characteristics of male gang and non-gang members from ages 10 to 14. *Social Development*, 11(1), 53-68.
- Crosnoe, R., Erickson, K.G., & Dornbusch, S.M. (2002). Protective Functions of Family Relationships and School Factors on the Deviant Behavior of Adolescent Boys and Girls: Reducing the Impact of Risky Friendships. *Youth Society*, 33(4), 515-544.
- DeMatteo, D. & Marczyk, G. (2005). Risk factors, protective factors, and the prevention of antisocial behavior among juveniles. In K. Heilbrun, N.E.S. Goldstein, & R.E. Redding (Eds.), *Juvenile delinquency: Prevention, assessment, and intervention* (pp. 19-44). New York: Oxford University Press.

- Esbensen, F.A., Winfree, L.T., He, N. & Taylor, T.J. (2001). Youth Gangs and Definitional Issues: When is a Gang a Gang, and Why Does it Matter? *Crime and delinquency*, 47(1), 105-130.
- Guay, J.P. (2008). *Une étude de validation de la version québécoise du LS/CMI*. Québec: Direction de la recherche, Ministère de la sécurité publique, Gouvernement du Québec.
- Guay, J.P. (2012). *Predicting recidivism with street gang members*, Public Safety Canada.
- Guay, J.P. & Couture-Poulin, J.F. (2009). *Profil des contrevenants associés aux gangs de rue*, Direction de la Recherche, Ministère de la Sécurité Publique du Québec.
- Guay, J.P. & Fredette, C. (2010). Le phénomène des gangs de rue et sa mesure, dans, LeBlanc, M. & Cusson, M. (Éds), *Traité de criminologie empirique*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J-P. & Gaumont-Casias, J. (2009). *Sur la mesure du phénomène des gangs de rue au Québec: vers le développement d'un cadre de mesure*. Québec: Direction de la recherche, ministère de la sécurité publique, gouvernement du Québec.
- Guay, J.P., Hamel, C. et Fredette, C. (2014). Sur les facteurs associés à l'identification des membres de gangs de rue : une application du sondage factoriel, In Guay, J.P. et Fredette, C. (Éds) *Le phénomène des gangs de rue*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Hamel, C. (2007). Les gangs de rue : vers une compréhension du processus d'identification des membres juvéniles par des policiers, des cliniciens et des étudiants universitaires de la région de Montréal. Mémoire de maîtrise. École de criminologie, Université de Montréal.
- Hemmati, T. (2006). *The Nature of Canadian Urban Gangs and their Use of Firearms: A Review of the Literature and Policy Survey*. Ottawa: Department of Justice Canada, Research and Statistics Division.
- Hill, K.G., Howell, J.C., Hawkins, J.D., & Battin-Pearson, S.R. (1999). Childhood risk factors for adolescent gang membership: Results from the Seattle Social Development Project. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36, 300-322.
- Horowitz, R. (1983). *Honor and the American dream: Culture and identity in a Chicano community*. New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.
- Huebner, B.M., Varano, S.P., & Bynum, T.S. (2007). Gangs, Guns, and Drugs: Recidivism among Serious, Young Offenders. *Criminology*, 6(2), 187-222.
- Kaplan, E.L., & Meier, P. (1958). Non-Parametric Estimation from Incomplete Observations, *Journal of the American Statistical Association*, 53: 457–563.
- Klein, M.W. (1995). *The American street gang*. New York: Oxford University Press.
- LeBlanc, M. & Lanctôt, N. (1998). Social and Psychological Characteristic of Gang Members According to the Gang Structure and its Subcultural and Ethnic Making. *Journal of Gang Research*, 5, 15-28.
- Michaud, P., St-Yves, M., & Guay, J-P. (2008). Predictive modeling in hostage and barricade incidents. *Criminal Justice and Behavior*, 35, 1136-1155.

- Mossman, D. (1994). Assessing Predictions of Violence: Being Accurate About Accuracy, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 62, 783–792.
- Parent, G., Guay, J. P., & Knight, R. A. (2012). Can We Do Better? The Assessment of Risk of Recidivism by Adult Sex Offenders. *Criminal Justice and Behavior*, 39, 1647-1667.
- Spergel, I.A. (1995). *The Youth Gang Problem: A Community Approach*. Oxford: Oxford University Press.
- Taylor, C. (1990). *Dangerous Society. East Lansing (Mich.)*, Michigan State University Press.
- Thornberry, T.P., Krohn, M.D., Lizotte, A.J. & Chard-Wierschem, D. (1993). The Role of Juvenile Gangs in Facilitating Delinquent Behavior, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30, 1, 55-87.
- Thornberry, T.P., Krohn, M.D., Lizotte, A.J., Smith, C.A., & Tobin, K. (2003). *Gangs and delinquency in developmental perspective*. New York: Cambridge University Press.
- Trulson, C.R., Marquart, J.W., Mullings, J.L., & Caeti, T.J. (2005). In Between Adolescence and Adulthood: Recidivism Outcomes of a Cohort of State Delinquents. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 3(4), 355-387.

PARTIE G : ANNEXES

ANNEXE 1. État des connaissances

Les activités criminelles

Afin de mesurer le risque de récidive, il est impératif de recueillir des informations sur le parcours criminel des délinquants. L'adage selon lequel le passé est garant de l'avenir trouve ici tout son sens. Pour preuve, les différents efforts visant à prédire la récidive accordent une place importante aux antécédents criminels et ce, tant chez les délinquants génériques (Andrews, Bonta, & Wormith, 2004) que chez les délinquants sexuels (Hanson & Morton-Bourgon, 2004), les délinquants atteints de troubles mentaux (Quinsey, Harris, & Rice, 2004) ou même ceux aux prises avec des problèmes de violence conjugale (Kropp, Hart, Webster, & Eaves, 1998). La nature même des crimes commis par le passé par les délinquants associés aux gangs de rue devraient être porteurs d'une grande variance explicative dans les modèles. L'étude du parcours criminel a d'ailleurs fait l'objet d'une longue tradition de recherche en criminologie (Piquero, Farrington, & Blumstein, 2003). En effet, les différents paramètres classiques de la carrière criminelle et leurs nombreux dérivés, tels que la précocité, la variété, la cadence ou le lambda, permettent de comprendre le cursus criminel des délinquants.

Les tendances psychopathiques et l'impulsivité

Les délinquants associés aux gangs de rue sont plus que des jeunes hommes en manque d'opportunités légitimes issus de milieux défavorisés. En effet, ce sont souvent d'abord et avant tout des délinquants qui trouvent là un environnement compatible à leur mode de vie. En fait, les délinquants associés aux gangs présentent plus précocement des troubles de comportement, de l'hyperactivité, des attitudes

délinquantes et des comportements violents (Hill et al., 2001; Howell, 1998; Thornberry et al., 2003). Ils sont décrits comme agressifs (Hill et al., 1999), cruels envers les autres, impulsifs, ont des réactions de colère et d'irritation fréquentes, ont des difficultés à gérer leur colère et les conflits (Goldstein, 1991). Ils recherchent le pouvoir, sont irresponsables, incapables d'entretenir des relations significatives, ont un mauvais jugement, usent de manipulation envers autrui pour satisfaire leurs besoins (Goldstein, 1991) et présentent des affects superficiels (Craig et al., 2002; Klein, 1971). De telles descriptions correspondent en tout point avec les descriptions des personnalités antisociales (Lykken, 1995) et psychopathiques (Cleckley, 1941; Hare, 1993). Par ailleurs, les travaux sur les personnalités antisociales et psychopathiques suggèrent que cette constellation de traits à elle seule permet de prédire la récidive générale (Gendreau, Goggin, & Smith, 2002), violente (Walters, 2003) ou sexuelle (Parent, Guay, & Knight, 2009), et aurait des racines neurologiques profondes (Blair, Mitchell, & Blair, 2005).

L'adhésion à la culture et aux valeurs du gang

L'adhésion à la culture et aux valeurs du gang figure parmi les dimensions les plus souvent citées à la fois pour définir le gang de rue, mais aussi pour déterminer de l'appartenance d'un délinquant (Esbensen & Huizinga, 1993; Klein, 2005; Rosenfeld, Bray, & Egley, 1999). Les principaux indicateurs répertoriés dans la littérature pour décrire les manifestations de la culture et des valeurs du gang de rue sont l'existence d'un nom de groupe spécifique, l'attribution d'un surnom aux membres qui le composent, l'habillement et les autres attributs liés à la culture gangster, le port de couleurs spécifiques, les tatouages, les graffitis et l'étalement du prestige financier par la possession de biens de luxe et le port de bijoux. Par ailleurs,

un certain nombre de valeurs spécifiques sous-tendraient la culture apparemment propre au gang de rue. Pour plusieurs (Dorais, 2006; Fleury, 2008; Totten, 2000), celui-ci se veut essentiellement une sous-culture de domination où l'usage de la violence est légitimé. Cette dernière, en plus d'être souvent institutionnalisée dans des rites initiatiques, serait attachée à un code d'honneur qui définit l'agression comme une réponse nécessaire aux actions des autres mettant en cause l'image du membre et la réputation du groupe. Les conduites violentes seraient, par ailleurs, assujetties à un système de récompenses et de punitions faisant en sorte qu'un membre qui respecte les normes du gang est admiré et respecté des autres, alors que celui qui ne s'y conforme pas est ridiculisé, voire expulsé du groupe. On observe aussi une forte prépondérance des rapports de genre stéréotypés au sein des gangs de rue où le machisme, la misogynie et les exploits sexuels sont valorisés. En somme, être un homme viril pour les membres de gangs de rue, ou du moins ce qu'ils perçoivent de l'idéal masculin, se résumerait à être en mesure de susciter le respect par la crainte et l'intimidation, faire preuve d'insensibilité, savoir user de la violence physique sans contrainte ni obstacle, en plus de savoir dominer les femmes et être sexuellement actif de manière régulière et avec plusieurs partenaires sexuelles.

La position occupée dans une le réseau et la structure criminelle

L'un des vecteurs criminels les plus importants chez les délinquants associés aux gangs de rue concerne le milieu dans lequel il se retrouve, et l'influence qu'ont les qualités structurales du gang sur son comportement. Les travaux sur le lien entre l'adhésion au gang et le comportement délinquant suggèrent deux propositions générales, lesquelles orientent à leur tour notre compréhension des potentiels facteurs susceptibles d'influencer la récidive des délinquants. La première proposition

concerne l'effet facilitateur du gang de rue (Fagan, 1989; Thornberry et al., 2003). L'association à un gang de rue augmenterait de manière importante le bassin d'opportunités criminelles pour les délinquants qui s'y associeraient, en plus d'augmenter les moyens de les saisir. La seconde proposition, découlant de la première, permet de nuancer différentes affirmations souvent faite à propos des qualités structurales des gangs de rue. Bien que l'on puisse croire que l'effet facilitateur provient de l'inclusion dans une infrastructure criminelle particulièrement cohérente et organisée, les travaux sur le fonctionnement des gangs laissent penser autrement (Morselli, 2009). Ces travaux suggèrent que les gangs ne sont pas des groupes structurés et efficacement agencés, mais plutôt un ensemble de structures informelles et plastiques, autour desquelles gravitent délinquants et différents autres acteurs et qui participent tous à divers degrés à un ensemble d'activités criminelles variées (Decker, Bynum, & Weisel, 1998; Klein & Maxson, 2006; McGloin, 2005). Bien que certains aient été en mesure d'observer des organisations criminelles structurées (Levitt & Venkatesh, 2000; Venkatesh & Levitt, 2000) les actions des délinquants associés aux gangs de rue peuvent généralement être mieux comprises sous l'angle de petites cliques voire même d'actions individuelles. L'idée voulant que les gangs de rues comportent un nombre élevé de membres, cela n'implique pas que ceux-ci interagissent de manière cohérente et concertée dans le cadre de leurs activités criminelles (Sanders, 1994; Short & Strodbeck, 1965; Spergel, 1995; Thrasher, 1927; Virgil, 1988). Bien que cela puisse paraître contre-intuitif, les gangs de rue forment des regroupements peu cohésifs, sans réel leadership et organisés en configurations flexibles et changeantes (Klein, 1971; Klein & Crawford, 1967; Klein & Maxson, 2006; Weisel, 2002).

Par ailleurs, les délinquants associés aux gangs de rue sont plus que des acteurs criminels : pour une bonne part, ils continuent d'entretenir des liens avec les membres de leur famille, leurs amis et différentes institutions sociales. Ces liens sont ceux que l'on souhaiterait voir renforcés, si l'on voulait exercer une pression visant à favoriser l'attrition chez ces délinquants. L'attraction aux structures du gang, mais aussi celle aux institutions prosociales sont des aspects cruciaux à prendre en compte afin de comprendre la participation individuelle aux activités criminelles et ainsi estimer le risque de récidive. Le fait que le contexte des gangs de rue soit peu structuré suggère toutefois que les expériences des délinquants qui s'y associent sont plus variables et volatiles qu'on pourrait s'y attendre. Notre approche pour mesurer la place occupée dans la structure et le réseau criminel mettra donc une emphase toute particulière sur cette diversité, et nous amène à s'intéresser à trois niveaux d'analyse, lesquels nous permettront d'estimer des paramètres de positionnement, de tension relationnelle et finalement de conformité et d'engagement pro-social. Ces dimensions, dérivées de la perspective des réseaux sociaux, nous permettront d'étudier les propriétés structurales du gang et la délinquance dans un cadre empirique. La perspective des réseaux sociaux a pour postulat principal que toute personne est en constante interaction avec un ensemble étendu de contacts, lesquels sont à divers degrés interconnectés. De ce postulat découle un ensemble de propositions et de paramètres qui seront utilisés dans le cadre cette étude (centralité de degré et centralité d'intermédiarité).

ANNEXE 2. Méthodologie détaillée

Participants

Les travaux sur la prédiction de la récidive sont relativement classiques et jalonnés. Généralement, ils demandent de colliger des données par le biais d'entrevues, de données de dossiers, de questionnaires et de tests, et de les mettre en lien avec une mesure colligée ultérieurement de commission de nouveaux délits. À cet égard, les travaux sur la récidive sont généralement considérés plus exigeants que d'autres devis transversaux. Ils impliquent un critère colligé à un autre moment et sur la base d'une autre source. Les variances d'erreur sont donc peu susceptibles de co-varier comme les travaux dans lesquels le critère est colligé au même moment.

Ce projet de recherche a reposé sur un devis transversal longitudinal. Puisque les travaux sur la prédiction de la récidive nécessitent généralement un nombre important de participants, notamment afin de bénéficier d'une certaine puissance statistique et de contourner les problèmes relatifs aux faibles taux de base sur de courtes périodes, les participants ont été recrutés dans deux larges bassins de contrevenants placés sous la responsabilité de la Direction générale des services correctionnels du Québec (DGSC) ou des centres jeunesse du Québec. Plus spécifiquement, les contrevenants pris en charge par la DGSC ont été recrutés dans les établissements de détention de Saint-Jérôme et de Montréal. Quant à eux, les jeunes pris en charge par les centres jeunesse ont été recrutés au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU), au Centre jeunesse de Laval (CJL), au Centre jeunesse des Laurentides (CJ Laurentides) et au Centre jeunesse de Lanaudière (CJ Lanaudière).

Au total, 261 participants ont été recrutés sur une période de 2 ans et demi dans les deux bassins de délinquants⁵. Les participants sans affiliation documentée ont été sélectionnés en fonction de différents critères d'inclusion : 1) avoir une participation documentée dans les dossiers officiels à des activités de criminalité en réseau; 2) avoir été condamné pour un délit caractéristique des groupes criminalisés (p. ex. port d'arme illégal, délits liés aux drogues ou au proxénétisme) ou 3) avoir été identifié par les praticiens des organisations. Les critères d'exclusion, quant à eux, comprenaient la présence d'un retard mental, de troubles organiques ou de troubles psychotiques. Les données concernant les participants provenaient de trois sources complémentaires : les données officielles contenues dans les dossiers, les données issues d'un protocole d'évaluation par questionnaires et, finalement, les données obtenues dans le cadre d'une entrevue semi-structurée.

Dans le cadre d'entretiens structurés et de codification des dossiers, 5 catégories de variables ont été colligées : **1) les variables contextuelles** : établissement, type de mesure pénales, conditions spécifiques, durée de la mesure; **2) les variables sociodémographiques** : âge, sexe, état civil, origine ethnique, langue scolarisation, sources de revenu; **3) l'histoire développementale et l'historique de violence** : le développement personnel, l'historique d'agression, mesurés à l'aide d'un instrument informatisé développé spécifiquement pour les délinquants violents; **4) les facteurs de risque et les facteurs de protection** : les comportements délinquants officiels et autorévélés; les mesures des tendances psychopathiques et de l'impulsivité, les mesures de la place occupée dans le réseau et la structure criminelle, les mesures de l'adhésion aux valeurs et aux normes du

⁵ Pour plus de détails quant au profil sociodémographique des participants, se référer au Tableau 1 en annexe 3.

groupe ainsi que la mesure des facteurs de protection; **5) les données de récidive** : les données concernant les nouvelles arrestations et les nouvelles condamnations, la nature et le nombre de chefs, les dates d'arrestation et de condamnation, ainsi que les récidives techniques, comme les bris de conditions, les incidents disciplinaires et autres manquements.

Outils et mesures utilisés

L'appartenance auto-révélee aux gangs de rue

L'appartenance auto-révélee aux gangs de rue a été mesurée à l'aide d'une adaptation maison du questionnaire *Gang Involvement Scale* (GIS) de Spergel et ses collaborateurs (2005). Plus spécifiquement, elle était mesurée à partir des réponses des répondants à deux questions du questionnaire sur l'appartenance aux gangs de rue, soit celle mesurant l'appartenance actuelle (« Vous considérez-vous comme un membre d'un gang de rue ? ») et celle mesurant l'appartenance passée (« Considérez-vous avoir déjà été membre d'un gang de rue ? »). Si le participant répondait positivement à au moins une de ces deux questions, il était considéré s'identifiant comme membre de gangs. Ce choix méthodologique repose sur deux principaux motifs. D'abord, les raisons pour lesquelles les contrevenants choisissent ou non de se reconnaître comme membres de gangs sont nombreuses et varient selon la place qu'ils occupent dans le système de justice pénale. Ainsi, il est possiblement moins menaçant pour certains participants d'admettre une adhésion passée aux gangs de rue que de se reconnaître toujours comme membre. En combinant ces deux mesures (actuelle et passée), il est sans doute possible de limiter les différents biais liés aux aveux et à la désirabilité sociale. De plus, plusieurs auteurs s'accordent pour

dire que l'identification auto révélée aux gangs de rue est une mesure valide et fiable (Huebner et al., 2007; Katz, Webb, & Decker, 2005).

L'histoire développementale et les comportements agressifs

La version française du *Multidimensional Inventory of Development, Sex, and Aggression* a été utilisée pour colliger une information variée sur l'histoire développementale des participants. Le MIDSA a spécifiquement été conçu afin de mesurer plus adéquatement les facteurs développementaux et dynamiques de la délinquance, et vise à compléter les informations officielles généralement contenues dans les dossiers correctionnels et psychosociaux des délinquants. Il a été utilisé avec succès auprès de membres de la population générale, de délinquants adultes et adolescents, de délinquants sexuels adultes et juvéniles (Knight, 2004). Il vise à étudier, entre autres, le développement psychosocial et l'exposition à des modèles parentaux inadéquats, les actes de délinquance, les propensions agressives, la gestion de la colère, les relations sociales et de couple, la planification des délits, les attitudes criminelles, etc. Le MIDSA est la fine pointe en termes de convergence de l'informatisation, de la statistique multivariée et de l'évaluation psychométrique, puisqu'il prend en compte les réponses des répondants afin de générer les questions les plus adéquates. En plus d'offrir des échelles de validité et une analyse des temps de latence, le MIDSA utilise des algorithmes qui permettent de générer automatiquement des échelles psychométriques sur lesquelles les sujets sont placés par rapport aux autres délinquants et par rapport à la population générale. En fonction de l'historique du participant, la passation requiert entre 45 minutes et 1h15.

Les activités criminelles

Les comportements délinquants ont été mesurés à l'aide de trois sources principales : 1) les dossiers officiels des délinquants consignés dans le système d'empreintes digitales (SED) de la Gendarmerie Royale du Canada ; 2) les systèmes institutionnels (DACOR pour les délinquants sous la juridiction des SCQ et le Registre provincial des sanctions judiciaires pour les délinquants sous la juridiction du Centre Jeunesse) et 3) un questionnaire sur la délinquance auto-révélée informatisé.

La délinquance auto-révélée est mesurée par l'adaptation française du *Self-Report of Offending - Revised* (SRO-R) (Huizinga, Esbenson, & Weiher, 1991). Le SRO est un instrument validé et largement utilisé dans le cadre de plusieurs études portant sur des clientèles délinquantes mineures et adultes (Piquero, Farrington, & Blumstein, 2003). En plus de sa stabilité en fonction de l'âge, du genre et de l'origine ethnoculturelle (Knight et al., 2004; Piquero, Macintosh, & Hickman, 2002), le SRO produit des résultats cohérents avec les mesures officielles de la délinquance (Elliott, Dunford, & Huizinga, 1987). L'adaptation francophone du SRO-R utilisée dans le cadre de cette étude contient des questions couvrant 30 crimes, autant des crimes violents (utilisation d'armes, vol qualifié, menace et intimidation, voies de fait, agression armée, agression sexuelle, etc.) que non violents (troubler la paix, méfait, vol simple, introduction par effraction, trafic de drogues, recel, fraude, etc.). Pour chaque crime, les délinquants devaient indiquer s'ils l'avaient commis au cours des 12 mois avant leur incarcération⁶ et si oui, combien de fois.

Les différentes questions du SRO-R ont, dans un premier temps, été associées à une infraction officielle. Nous avons essayé, dans la mesure du possible, de garder

⁶ Pour les participants en communauté, il s'agissait des 12 derniers mois précédant la première rencontre.

l'essence de la définition des infractions officielles lors de l'appariement. Par la suite, les infractions ont été regroupées en fonction des catégories et des sous catégories de Statistique Canada afin de faciliter la compréhension, la comparaison et l'analyse. Nous avons ainsi formé la catégorie des crimes contre la personne (incluant les sous catégories des menaces, du vol qualifié, d'agression sexuelle, de voies de fait et le fait de décharger une arme à feu), la catégorie des crimes contre les biens (incluant les sous catégories d'incendie, d'introduction par effraction, de vol de plus et de moins de 5000 \$, de fraude et de méfait), la catégorie du trafic de stupéfiants et la catégorie des autres infractions au Code criminel.

Finalement, les comportements criminels passés des délinquants ont été analysés à la lumière des travaux sur la carrière criminelle. La carrière criminelle est généralement conçue comme l'étude et la description de la séquence longitudinale des délits commis par un même délinquant (Blumstein, Cohen, Roth, & Visher, 1986). Les différentes variantes des paramètres de carrière criminelle ont été calculés, notamment la précocité, différents indices de variété et de spécialisation, ainsi que des mesures de lambda par famille de types de crimes (Piquero et al., 2003; Soothill, Fitzpatrick, & Francis, 2009).

La *précocité* de la délinquance correspond à l'âge moyen au moment de la commission d'un délit de chacune des catégories et des sous catégories.

L'*incidence* correspond à la proportion de délinquants qui rapportent avoir commis un crime en particulier au cours de la période à l'étude par rapport à l'ensemble des délinquants qui rapportent avoir commis au moins un crime. L'incidence a été calculée à la fois pour les quatre catégories et pour les dix sous catégories.

Le paramètre de la *fréquence* permet d'estimer le nombre de délits commis par les délinquants actifs durant la période à l'étude. Celle-ci est généralement mesurée par le lambda (λ), soit le nombre de crimes commis durant une période de temps donnée. Dans le cadre de la présente étude, le lambda correspond à la fréquence des crimes au cours des 12 mois précédant l'incarcération. Au même titre que l'incidence, le lambda a été estimé pour chaque catégorie et sous-catégorie de crimes recensés. Il a été calculé en additionnant le nombre total de crimes commis au sein de chaque catégorie et de chaque sous-catégorie.

La *diversité*, soit la combinaison de différents types de délits commis par un même délinquant, représente un autre paramètre important dans la compréhension des trajectoires délictueuses. Une étude fine des patrons de délits permet donc de mettre en valeur les facteurs qui contribuent à la perpétration de délits graves ou violents; la progression vers des crimes plus graves; la spécialisation criminelle, définie comme la concentration à l'intérieur d'un type ou d'une catégorie de crime; et aux patterns de changement de catégories de crimes (*crime-type switching*), qui représente le fait pour un délinquant de passer d'une catégorie générale de crimes à une autre (crimes contre la personne, contre les biens et les autres crimes; Piquero et al., 2003). Deux mesures de diversité ont été développées. La première mesure, variant de 1 à 4, consiste en l'addition de toutes les catégories de crimes au sein desquelles le délinquant a rapporté avoir commis au moins un crime. La seconde mesure consiste en l'addition de toutes les sous-catégories de crimes contre la personne et contre les biens au sein desquelles le délinquant a rapporté avoir commis au moins un crime. Pour ce qui est des catégories du trafic de stupéfiants et d'autres infractions au Code criminel, qui ne comportent pas de sous-catégories, les catégories

telles quelles ont été utilisées dans cette seconde mesure de la diversité. Par conséquent, cette dernière peut s'étendre d'un à douze.

À partir de l'indice de gravité de la criminalité (IGC) de Statistique Canada (2009), nous avons développé trois mesures de la *gravité* [seule la mesure de la gravité moyenne a été utilisée dans le cadre du présent rapport]. La gravité totale est mesurée par l'addition de l'IGC de tous les crimes rapportés par un délinquant. La gravité moyenne est calculée en divisant la mesure de la gravité totale par le nombre total de crimes rapportés par le délinquant. Cette mesure de gravité nous renseigne sur la gravité d'un seul crime, en admettant que tous les crimes aient une valeur égale. Finalement, la gravité absolue correspond au niveau de gravité maximale atteinte par un délinquant au cours de la période à l'étude. Elle est mesurée grâce à une variable ordinale incluant 17 catégories où « 0 » correspond au crime ayant le plus faible IGC (soit « troubler la paix ») et « 16 », au crime ayant l'IGC le plus élevé (soit « décharger une arme »).

Les tendances psychopathiques et l'impulsivité

Afin de mesurer les tendances psychopathiques, nous avons employé deux mesures auto-révélées. D'une part, les traits psychopathiques des délinquants ont été évalués à l'aide de la version française de la *Self-Report Psychopathy Scale-III* (SRP-III-R12; Paulhus, Neumann, & Hare, sous presse). La SRP-III-R12 comporte 64 items de type likert allant de un (fortement en désaccord) à cinq (fortement en accord) et est constituée de quatre sous-échelles (la Manipulation interpersonnelle, l'Affect plat, les Tendances criminelles et le Mode de vie désorganisé). Les scores varient entre 16 et 80 pour chaque sous-échelle et de 64 à 320 pour le score total. Cet instrument a été développé, entre autres, afin de répondre aux limites des précédentes mesures

auto-révélées de la psychopathie. Contrairement à d'autres instruments, il mesure la psychopathie en soi et non pas les comportements déviants. La SRP-III-R12 a été validée dans de nombreuses études et présente de bonnes qualités psychométriques. Les données établissent une consistance interne et une validité de construit toutes deux encourageantes (Mahmut et al., 2011; Paulhus & Williams, 2002; Williams, Nathanson, & Paulhus, 2003). D'autre part, nous avons eu recours à deux échelles du MIDSA afin de compléter la mesure de la psychopathie, c'est-à-dire l'échelle de *Manque d'empathie* qui comporte 8 items ainsi que l'échelle de *Manipulation et charme superficiel* qui en compte 6. Quant à elle, la mesure de l'impulsivité a également été obtenue à l'aide du MIDSA, qui comprend une échelle de 7 items afin d'étudier cette composante.

L'adhésion à la culture et aux valeurs du gang

À l'heure actuelle, il n'existe pas de travaux visant à mesurer cette composante pour des besoins de recherche, autrement que par des entretiens qualitatifs et inductifs (Becker, 1963). Toutefois, plusieurs études indiquent que les membres de gangs de rue afficheraient leur appartenance au groupe de manière distinctive des autres groupes criminels. Les indicateurs les plus souvent répertoriés sont : un habillement symbolisant le gang ou la culture hip-hop, l'affichage de couleurs propres au groupe, la présence de tatouages distinctifs, le fait d'utiliser les signes et les symboles de reconnaissance du groupe, et le fait de se réclamer d'un territoire, pour ne nommer que ceux-ci. Afin d'estimer cette composante, nous avons eu recours à une courte grille de codification, la Mesure de l'Adhésion à la Culture de Gang (MAC-Gang), un nouveau modèle explicatif de l'appartenance aux gangs de rue (Fredette & Guay, 2014). Il s'agit d'un instrument administré dans le cadre d'un entretien directif

d'une moyenne de 30 minutes qui permet de mesurer le niveau de culture de gang d'un groupe et le niveau d'adhésion d'une personne à la culture de gang. La MAC-Gang porte sur une série de marqueurs répartis en trois sous-échelles : les symboles et les signes de reconnaissance; les règles et les rituels; et les normes et valeurs. Le niveau de culture de gang du groupe de pairs est mesuré à l'aide de 32 items, le score total variant de 32 à 160, tandis que le niveau d'adhésion d'un contrevenant à la culture de gang est mesuré à partir de 43 items, le total se situant entre 43 et 215. Cette grille a été validée auprès de panels d'experts en plus d'avoir été soumise à une première analyse de fidélité auprès de cliniciens visant à évaluer le degré de l'accord inter-juges. Cet instrument présente de bonnes qualités psychométriques : les premières analyses indiquent une consistance interne et une validité de construit toutes deux très encourageantes (Fredette & Guay, 2014). Les données ont été colligées dans les dossiers et lors de l'entrevue structurée (Tétreault & Guay, 2008).

La place occupée dans le réseau et la structure criminelle

Les travaux sur les réseaux criminels rappellent l'importance de se soucier de la place occupée par les délinquants insérés dans les gangs de rue. Ils rappellent que ces groupes n'ont que peu ou pas de structures hiérarchiques et par conséquent, nécessitent qu'on s'intéresse au niveau de centralité des délinquants, donc à leur positionnement stratégique dans leur structure criminelle. Les travaux sur les réseaux criminels indiquent aussi que les acteurs clés des gangs de rue ne sont pas nécessairement ceux qui "dominent" les autres ou ont un leadership formel, mais aussi ceux qui ont un nombre élevé et diversifié de contacts directs avec les autres membres, appelée la Centralité de degré, et ceux qui peuvent agir à titre de courtier criminel, c'est à dire ceux qui ont été en mesure d'établir un grand nombre de

contacts indirects, appelée Centralité d'intermédiation. Les travaux sur les réseaux criminels rappellent de plus l'importance de mesurer à quel point les environnements des délinquants sont positifs ou négatifs. Différents travaux sur les gangs de rue suggèrent que la nature des relations des membres de gangs, jalonnées d'alliances et des relations conflictuelles sont cruciales pour comprendre les comportements violents (Kennedy et al., 1997; Papachristos, 2009; Tita et al., 2003). La qualité des relations, jumelée aux degrés de centralité, devraient permettre de mieux comprendre le caractère instrumental de ses relations, mais aussi le climat dans lequel ces relations se déroulent et sont mises à profit.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons utilisé un court questionnaire spécifiquement dédié à l'étude des relations du délinquant et des membres de son réseau à l'aide d'une série de conventions. Ces techniques simples ont par ailleurs été utilisées avec succès par le passé (Morselli, 2009). Notre approche pour mesurer la place occupée dans la structure et le réseau criminel comprenait trois niveaux d'analyse, lesquels ont permis d'estimer des paramètres de positionnement (degrés de centralité), de tension relationnelle (qualité des relations) et finalement de conformité et d'engagement pro-social. Ces dimensions, dérivées de la perspective des réseaux sociaux, nous ont permis d'étudier les propriétés structurales du gang et la délinquance dans un cadre empirique. La perspective des réseaux sociaux a pour postulat principal que toute personne est en constante interaction avec un ensemble étendu de contacts, lesquels sont à divers degrés interconnectés.

Les facteurs de protection

Jusqu'à tout récemment, peu d'efforts avaient été déployés pour mesurer empiriquement les facteurs de protection, et leur potentiel effet sur la réduction du

risque de récidive. Nous avons opté pour une version adaptée d'outil spécifiquement conçu pour s'arrimer à l'évaluation du risque, soit le *Structured Assessment of Protective Factors* (SAPROF; de Vogel, de Ruitter, Bouman, & de Vries Robbé, 2009). Le SAPROF est un outil de jugement clinique structuré qui investigate 17 facteurs de protection, dont les facteurs internes (empathie, coping, etc.), ceux liés à la motivation (travail, buts personnels, motivation au traitement, etc.) et les facteurs externes (réseaux sociaux, milieu de vie, contrôles juridiques). Il se cote normalement suite à un entretien structuré avec le délinquant et sur la base de l'étude du dossier. Dans la présente recherche, nous nous sommes basés exclusivement sur l'étude du dossier donc seuls les items ne nécessitant pas un entretien approfondi ont été utilisés.

Stratégies et techniques d'analyse

Afin de tester la contribution des différents facteurs de risque génériques et spécifiques, nous avons eu recours aux modèles d'analyse de survie basés sur la méthode de Kaplan-Meier (Kaplan & Meier, 1958) et aux modèles de régression semi-paramétrique des risques proportionnels de Cox (1972). Nous avons également eu recours à un ensemble de techniques de forage de données, notamment des arbres de classification et de régression (Breiman, Friedman, Olshen, & Stone, 1983) afin de détecter des interactions entre les différentes caractéristiques personnelles des délinquants, de leur milieu et les facteurs de risque (Michaud, Guay, & St-Yves, 2008; Parent, Guay, & Knight, accepté pour publication). Ultimement, les performances des différents modèles générés ont été évaluées à l'aide d'analyses de corrélations, de tests de moyennes, et de courbes ROC (*Receiver Operating Characteristics*), l'analyse généralement préconisée afin d'évaluer la qualité d'une prédiction (Mossman, 1994).

ANNEXE 3. Tableaux et figures

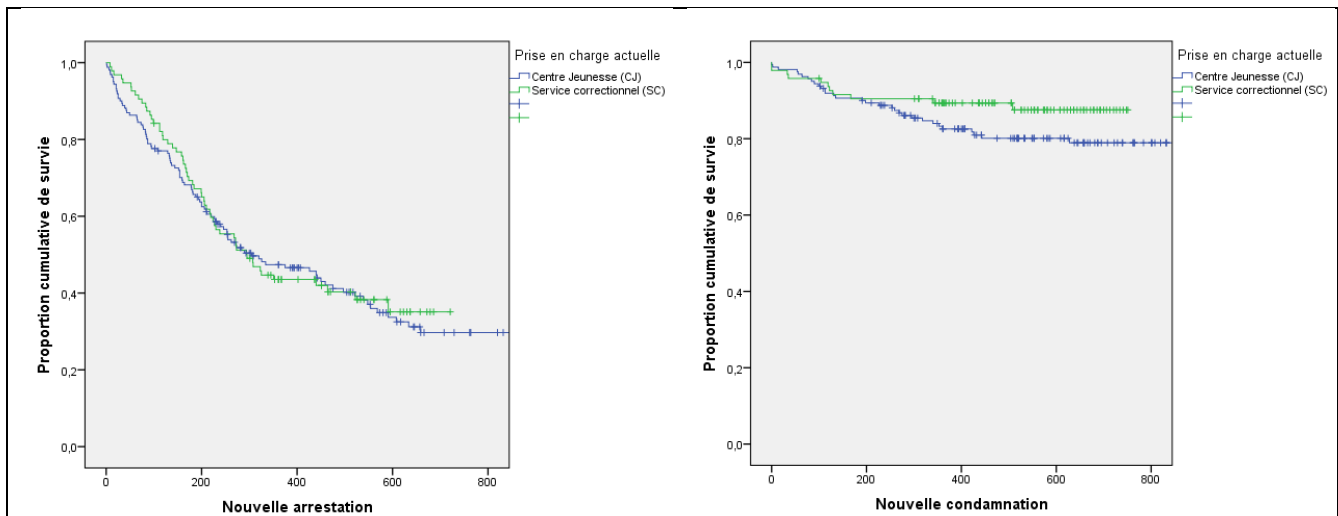
Tableau 1. Profil sociodémographique des participants (N = 261)

	M.	Md.	É.T.
Âge (14 à 40 ans)	19,7	18,0	4,4
Durée totale de la mesure (2 à 84 mois)	21,6	18,0	14,9
N (%)			
Suivi			
Mise sous-garde ou détention	205 (82,7)		
Suivi dans la communauté ^b	43 (17,3)		
Provenance			
Centre Jeunesse	161 (62,4)		
Service correctionnel du Québec	95 (36,8)		
CJ et SCQ	2 (0,8)		
Lieu de naissance			
Québec	197 (75,8)		
Autre province du Canada	3 (1,2)		
À l'extérieur du Canada	60 (23,1)		

Tableau 2. Nouvelles arrestations et nouvelles condamnations des participants

	<i>Arrestation</i>		<i>Condamnation</i>	
	N	%	N	%
<i>Délits contre la personne</i>	76	29,1	27	10,3
<i>Délits contre la propriété</i>	73	28,0	19	7,3
<i>Autre infraction au code criminel</i>	43	16,5	19	7,3
<i>Infraction aux lois sur les drogues</i>	60	23,0	7	2,7
<i>Infractions aux lois fédérales</i>	1	0,4	1	0,4
<i>Infractions à la circulation</i>	18	6,9	2	0,8
<i>Manquements</i>	101	38,7	19	7,3
<i>Récidive</i>	156	59,8	42	16,1

Figure 1. Comparaison des durées de survie selon la prise en charge



Durée moyenne avant la nouvelle arrestation : 198,0 jours (Médiane = 169)

Durée moyenne avant la nouvelle condamnation : 189,3 (Médiane = 130)

Tableau 3. Prévalence des types de délits commis durant la dernière année

<i>Délit commis</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
A déjà porté une arme cachée sur lui - 12 derniers mois	164	68,0
A déjà causé du trouble dans un endroit public, au point où des gens se sont plaints	103	42,4
A volontairement endommagé ou détruit une propriété qui n'était pas la sienne (graffitis, casser des vitres)	70	28,8
A volontairement mis le feu à une maison, un bâtiment, une voiture, dans un parc ou dans un terrain vague	36	14,8
Est entré par effraction dans une résidence dans le but de voler	92	38,0
A volé un article dans un magasin	82	33,7
A volé une bicyclette	53	21,8
A volé à un membre de ta famille	22	9,1
A volé à ton employeur ou de ton milieu de travail	14	5,8
A volé le sac à main/portefeuille ou volé dans les poches de quelqu'un d'inconnu	26	10,7
A volé le sac à main/portefeuille ou volé dans les poches de quelqu'un qu'il connaît	17	7,0
A volé quelque chose dans une voiture	82	33,7
A acheté ou vendu des objets en sachant qu'ils avaient été volés	153	63,0
A volé une voiture ou une motocyclette	66	27,2
A utilisé un chèque dans le but de faire une transaction illégalement	35	14,5
A utilisé une carte de crédit/débit sans l'autorisation du propriétaire de celle-ci	57	23,6
A vendu de la marijuana ou du haschich	144	59,3
A vendu de la cocaïne ou du crack	78	32,2
A vendu de l'héroïne	4	1,7
A frappé quelqu'un avec qui il habitait dans le but de lui faire du mal	30	12,4
A frappé quelqu'un avec qui il n'habitait pas dans le but de lui faire du mal	135	55,8
A attaqué quelqu'un avec une arme	85	35,1
A utilisé la force ou une arme dans le but de prendre un objet ou de l'argent de quelqu'un	76	31,3
A lancé un objet à quelqu'un, comme une roche ou une bouteille	43	17,7
A pourchassé quelqu'un dans le but de lui faire peur ou de lui faire du mal	87	36,1
A tiré d'une arme à feu et atteint quelqu'un	12	5,0
A tiré en direction de quelqu'un (sans toutefois l'atteindre)	45	18,7
A été impliqué dans une bagarre où quelqu'un a été menacé de blessures ou blessé	140	57,9
A menacé quelqu'un de lui faire du mal physiquement	88	36,2
A eu, ou tenté d'avoir, une relation sexuelle avec quelqu'un sans son consentement	7	2,9
A été payé par quelqu'un pour avoir une relation sexuelle	9	3,7
A reçu une contravention pour une infraction au code de la route	94	38,7
A déjà conduit un véhicule à moteur sans avoir de permis de conduire valide	146	60,3

Tableau 4. Fréquence et précocité des types de délits

	Nb moyen (é.-t.)	Âge 1^{ère} fois (é.-t.)
Porté une arme cachée sur lui	132,5 (150,1)	14,1 (2,9)
Volontairement mis le feu à une maison, un bâtiment, etc.	5,1 (9,0)	13,9 (4,6)
Entré par effraction dans une résidence dans le but de voler	32,0 (72,9)	13,9 (1,9)
Volé un article dans un magasin	93,1 (187,3)	11,0 (4,2)
Volé le sac à main/portefeuille ou volé dans les poches d'un inconnu	9,0 (24,0)	13,3 (2,3)
Volé quelque chose dans une voiture	40,6 (77,7)	14,0 (2,0)
Volé une voiture ou une motocyclette	37,6 (97,4)	15,0 (2,2)
Vendu de la marijuana ou du haschich	463,0 (1122,6)	13,9 (1,9)
Vendu de la cocaïne ou du crack	3648,5 (21511,6)	15,9 (2,4)
Attaqué quelqu'un avec une arme	4,7 (9,5)	15,1 (3,0)
Utilisé la force ou une arme dans le but de prendre un objet ou de l'argent	11,2 (19,3)	14,7 (2,3)
Tiré d'une arme à feu et atteint quelqu'un	1,7 (0,9)	16,5 (3,8)
Impliqué dans une bagarre où quelqu'un a été men. de blessures ou blessé	11,1 (34,5)	13,6 (3,3)
Menacé quelqu'un de lui faire du mal physiquement	20,4 (53,7)	13,1 (3,6)
Eu, ou tenté d'avoir, une relation sexuelle sans son consentement	84,2 (158,3)	14,0 (2,3)

Nombre moyen de catégories de délits déclarés à la SRO : 4,9 (e.-t.=3,3)

Tableau 5. Les tendances psychopathiques : La psychopathie autorévélee mesurée à l'aide de la SRP-III-R12

	<i>Moyenne</i>	<i>Médiane</i>	<i>Écart- type</i>	<i>Alpha</i>	<i>N</i>
<i>Interpersonnel</i>	46,7	47,0	6,3	0,84	261
<i>Affectif</i>	49,2	49,0	9,7	0,61	261
<i>Style de vie</i>	53,9	54,0	7,9	0,72	261
<i>Antisocial</i>	54,5	55,0	9,1	0,73	261
<i>Total</i>	204,2	205,0	26,5	0,90	261

Tableau 6. Adhésion à la culture gangs

	<i>Moyenne</i>	<i>Médiane</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Alpha</i>	<i>N</i>
Individu					
<i>Adhésion aux signes et symboles (1 à 5)</i>	1,97	1,67	0,96	0,878	220
<i>Mesure adhésion dimension des règles et rituels (1 à 5)</i>	2,73	2,73	0,95	0,895	219
<i>Mesure adhésion dimension des normes et valeurs (1 à 5)</i>	2,82	2,78	0,78	0,767	219
<i>Adhésion globale à la culture de gang (43 à 215)</i>	95,06	94,00	30,95	0,948	220
Groupe					
<i>Adhésion aux signes et symboles (1 à 5)</i>	2,53	2,50	1,21	0,745	220
<i>Mesure adhésion dimension des règles et rituels (1 à 5)</i>	2,99	3,09	0,99	0,867	219
<i>Mesure adhésion dimension des normes et valeurs (1 à 5)</i>	2,90	2,88	0,86	0,763	219
<i>Adhésion globale à la culture de gang (43 à 215)</i>	68,32	69,50	21,76	0,920	220

Tableau 7. La participation à un réseau criminel

	<i>Moyenne</i>	<i>Médiane</i>	<i>Écart-type</i>	<i>N</i>
<i>Nb de contacts criminalisés</i>	2,96	2,00	2,49	246
<i>Nb de contacts criminalisés toujours actifs</i>	1,80	1,00	3,37	246
<i>Nb de contact qui sont partenaires de crimes</i>	2,13	1,50	2,21	246
<i>Nb contacts déjà été dans un gang</i>	1,63	1,00	2,17	246
<i>Nb de contacts encore actif dans un gang</i>	1,15	0,00	1,93	246
<i>Nb de contacts dans le même gang que le participant</i>	1,28	0,00	1,95	246
<i>Prop de contacts criminalisés</i>	40%	40%	0,29	243
<i>Prop de contacts criminalisés toujours actifs</i>	24%	17%	0,37	243
<i>Prop de contacts qui sont des partenaires de crimes</i>	28%	22%	0,26	243
<i>Prop de contacts déjà été dans un gang</i>	22%	10%	0,28	243
<i>Prop de contacts encore actifs dans un gang</i>	15%	0%	0,24	243
<i>Prop de contacts dans le même gang que le participant</i>	17%	0%	0,26	243
<i>Number of directed ties</i>	42,7	36,0	29,9	244
<i>number of ordered pairs</i>	51,6	42,0	33,2	244
<i>Average geodesic distance</i>	1,1	1,0	0,2	229
<i>longest distance in egonet</i>	1,6	1,0	0,7	229
<i>number of weak components</i>	1,1	1,0	0,4	244
<i>number of weak components/size</i>	18,6	14,3	14,2	244
<i>number of nodes within 2 links of ego</i>	99,6	100,0	6,4	244
<i>number of nodes within 2 links of ego/size</i>	18,9	16,7	9,3	240
<i>Broker</i>	4,3	1,0	6,3	244
<i>Normalized broker</i>	0,2	0,0	0,2	241
<i>Ego betweenness</i>	2,1	0,1	4,1	244
<i>Normalized ego betweenness</i>	8,0	0,3	14,8	242

Tableau 8. Comparaison des délits auto-rapportés à la SRO et la récidive mesurée par les arrestations (N = 261)

<i>Arrestation pour tout crime</i>			
	Non-récidivistes	Récidivistes	t
Nombre de délits déclarés	586,8	465,5	1,344
Nombre de catégories de délits déclarés	9,1	9,9	1,08
<i>Arrestation pour crime contre la personne</i>			
	Non-récidivistes	Récidivistes	t
Nombre de délits déclarés	538,0	462,3	0,79
Nombre de catégories de délits déclarés	9,7	9,1	0,71

Tableau 9. Lien entre l'identification aux gangs et la récidive mesurée par de nouvelles arrestations

ARRESTATIONS	AUTO-RÉVÉLÉ			POLICE			INTERVENANTS		
	Non-membres	Membres	Phi	Non-membres	Membres	Phi	Non-membres	Membres	Phi
Tout crime	54,5	61,5	0,07	55,5	56,2	0,01	57,1	58,1	0,01
Personne	26,1	31,2	0,06	24,3	35,9	0,12	30,6	34,9	0,04
Propriété	26,1	27,1	0,01	25,4	23,4	0,02	28,6	20,9	0,08
Autre CC	15,2	18,8	0,05	15,6	15,6	0,00	18,4	11,6	0,08
Manquements	19,4	40,6	0,23***	23,7	32,8	0,09	25,5	23,3	0,02
Drogues	18,2	30,2	0,14*	21,4	25,0	0,04	19,4	18,6	0,01
Autres féd.	0,0	1,0	0,08	0,0	1,6	0,11	0,0	2,3	0,13
Circulation	8,5	4,2	0,08	9,2	3,1	0,10	7,1	4,7	0,05

Tableau 10. Lien entre les crimes déclarés et l'arrestation pour tout crime

	<i>Non- récidivistes</i>	<i>Récidivistes</i>	<i>Phi</i>
CRIME DÉCLARÉ			
A déjà porté une arme cachée sur lui - 12 derniers mois	56,6	56,5	0,00
A déjà causé du trouble dans un endroit public, au point où des gens se sont plaints	54,7	57,8	0,03
A volontairement endommagé ou détruit une propriété qui n'était pas la sienne (graffitis, casser des vitres)	52,7	64,3	0,11
A volontairement mis le feu à une maison, un bâtiment, une voiture, dans un parc ou dans un terrain vague	53,7	69,4	0,11
Est entré par effraction dans une résidence dans le but de voler	50,7	64,1	0,13*
A volé un article dans un magasin	54,4	59,3	0,05
A volé une bicyclette	57,2	51,9	0,04
A volé à un membre de ta famille	54,8	68,2	0,08
A volé à ton employeur ou de ton milieu de travail	56,4	50,0	0,03
A volé le sac à main/portefeuille ou volé dans les poches de quelqu'un d'inconnu	55,6	60,0	0,03
A volé le sac à main/portefeuille ou volé dans les poches de quelqu'un qu'il connaît	55,6	62,5	0,04
A volé quelque chose dans une voiture	52,5	63,0	0,10
A acheté ou vendu des objets en sachant qu'ils avaient été volés	55,8	56,2	0,00
A volé une voiture ou une motocyclette	49,7	73,4	0,21**
A utilisé un chèque dans le but de faire une transaction illégalement	55,7	55,9	0,00
A utilisé une carte de crédit/débit sans l'autorisation du propriétaire de celle-ci	53,0	64,9	0,10
A vendu de la marijuana ou du haschich	53,6	57,7	0,04
A vendu de la cocaïne ou du crack	53,7	60,5	0,06
A vendu de l'héroïne	55,8	75,0	0,05
A frappé quelqu'un avec qui il habitait dans le but de lui faire du mal	55,8	56,7	0,01
A frappé quelqu'un avec qui il n'habitait pas dans le but de lui faire du mal	55,7	56,8	0,01
A attaqué quelqu'un avec une arme	52,3	63,9	0,11
A utilisé la force ou une arme dans le but de prendre un objet ou de l'argent de quelqu'un	56,4	55,3	0,01
A lancé un objet à quelqu'un, comme une roche ou une bouteille	57,4	50,0	0,06
A pourchassé quelqu'un dans le but de lui faire peur ou de lui faire du mal	58,3	52,3	0,06
A tiré d'une arme à feu et atteint quelqu'un	56,6	50,0	0,03
A tiré en direction de quelqu'un (sans toutefois l'atteindre)	55,7	60,0	0,03
A été impliqué dans une bagarre où quelqu'un a été menacé de blessures ou blessé	53,5	57,6	0,04
A menacé quelqu'un de lui faire du mal physiquement	58,6	51,7	0,07
A eu, ou tenté d'avoir, une relation sexuelle avec quelqu'un sans son consentement	56,7	42,9	0,05
A été payé par quelqu'un pour avoir une relation sexuelle	55,7	66,7	0,04
A reçu une contravention pour une infraction au code de la route	57,5	53,8	0,04
A déjà conduit un véhicule à moteur sans avoir de permis de conduire valide	49,5	60,1	0,11

Tableau 11. Lien entre les crimes déclarés et l'arrestation un crime contre la personne

	<i>Non-récidivistes</i>	<i>Récidivistes</i>	<i>Phi</i>
CRIME DÉCLARÉ			
A déjà porté une arme cachée sur lui - 12 derniers mois	26,3	28,0	0,02
A déjà causé du trouble dans un endroit public, au point où des gens se sont plaints	27,0	27,5	0,01
A volontairement endommagé ou détruit une propriété qui n'était pas la sienne (graffitis, casser des vitres)	26,5	28,6	0,02
A volontairement mis le feu à une maison, un bâtiment, une voiture, dans un parc ou dans un terrain vague	27,1	27,8	0,01
Est entré par effraction dans une résidence dans le but de voler	26,0	29,3	0,04
A volé un article dans un magasin	26,6	28,4	0,02
A volé une bicyclette	26,7	28,8	0,02
A volé à un membre de ta famille	25,8	40,9	0,10
A volé à ton employeur ou de ton milieu de travail	27,6	21,4	0,03
A volé le sac à main/portefeuille ou volé dans les poches de quelqu'un d'inconnu	28,0	20,0	0,06
A volé le sac à main/portefeuille ou volé dans les poches de quelqu'un qu'il connaît	26,9	31,2	0,02
A volé quelque chose dans une voiture	28,5	24,7	0,04
A acheté ou vendu des objets en sachant qu'ils avaient été volés	32,6	24,2	0,09
A volé une voiture ou une motocyclette	28,6	23,4	0,05
A utilisé un chèque dans le but de faire une transaction illégalement	27,1	23,5	0,03
A utilisé une carte de crédit/débit sans l'autorisation du propriétaire de celle-ci	28,2	24,6	0,04
A vendu de la marijuana ou du haschich	25,8	28,2	0,03
A vendu de la cocaïne ou du crack	25,3	30,0	0,05
A vendu de l'héroïne	27,5	25,0	0,01
A frappé quelqu'un avec qui il habitait dans le but de lui faire du mal	26,4	30,0	0,03
A frappé quelqu'un avec qui il n'habitait pas dans le but de lui faire du mal	28,3	26,5	0,02
A attaqué quelqu'un avec une arme	26,5	28,9	0,03
A utilisé la force ou une arme dans le but de prendre un objet ou de l'argent de quelqu'un	27,6	26,3	0,01
A lancé un objet à quelqu'un, comme une roche ou une bouteille	27,9	23,8	0,04
A pourchassé quelqu'un dans le but de lui faire peur ou de lui faire du mal	33,1	16,3	0,18**
A tiré d'une arme à feu et atteint quelqu'un	28,8	0,0	0,14*
A tiré en direction de quelqu'un (sans toutefois l'atteindre)	28,6	22,2	0,06
A été impliqué dans une bagarre où quelqu'un a été menacé de blessures ou blessé	27,3	26,6	0,01
A menacé quelqu'un de lui faire du mal physiquement	28,3	25,3	0,03
A eu, ou tenté d'avoir, une relation sexuelle avec quelqu'un sans son consentement	27,7	14,3	0,05
A été payé par quelqu'un pour avoir une relation sexuelle	27,4	22,2	0,02
A reçu une contravention pour une infraction au code de la route	29,5	23,7	0,06
A déjà conduit un véhicule à moteur sans avoir de permis de conduire valide	28,4	25,9	0,03

Tableau 12. Lien entre la psychopathie autorévélee mesurée à l'aide de la SRP-III-R12 et la récidive

	PERSONNE	PROPRIÉTÉ	AUTRE	DROGUES	CIRCULATION	MANQUEMENTS	RÉCIDIVE
ARRESTATIONS							
Affectif	0,032	-0,056	-0,083	0,104	-0,093	-0,059	-0,037
Interpersonnel	-0,023	-0,017	-0,052	0,067	-0,088	-0,043	-0,058
Style de vie	0,021	0,059	0,016	0,074	0,126*	0,102	0,107
Antisocial	0,080	0,150*	0,067	0,094	-0,038	0,154*	0,109
Psychopathie	0,033	0,049	-0,011	0,104	-0,030	0,054	0,039
CONDAMNATIONS							
Affectif	-0,072	-0,015	-0,003	0,067	-0,024	0,025	-0,004
Interpersonnel	-0,107	0,013	-0,092	-0,035	-0,001	-0,035	-0,017
Style de vie	-0,036	0,018	0,003	-0,007	0,042	-0,019	-0,010
Antisocial	-0,079	-0,026	-0,015	-0,011	0,005	0,016	-0,056
Psychopathie	-0,094	-0,002	-0,039	-0,003	0,008	-0,007	-0,029

Tableau 13. Lien entre l'adhésion à la culture de gangs et la récidive

	PERSONNE	PROPRIÉTÉ	AUTRE	DROGUES	CIRCULATION	MANQUEMENTS	RÉCIDIVE
ARRESTATIONS							
Signes et symboles	0,020	0,147	-0,027	0,163	-0,001	0,214*	0,147
Règles et rituels	-0,038	0,041	0,004	0,164	-0,045	0,076	0,010
Normes et valeurs	0,028	0,068	-0,015	0,119	-0,007	0,095	0,033
MAC ^g	-0,018	0,080	0,000	0,163	0,004	0,119	0,056
CONDAMNATIONS							
Signes et symboles	-0,075	0,068	0,050	0,013	-0,100	0,105	0,021
Règles et rituels	-0,010	0,077	0,108	-0,005	-0,137	0,098	0,076
Normes et valeurs	0,115	0,171*	0,140	-0,008	-0,042	0,134	0,158
MAC ^g	-0,022	0,074	0,089	0,004	-0,110	0,101	0,070

Tableau 14. Lien entre la participation à un réseau criminel et la récidive (arrestations)

	PERSONNE	PROPRIÉTÉ	AUTRE	DROGUES	CIRCULATION	MANQUEMENTS	RÉCIDIVE
Nombre de contacts	0,079	0,005	-0,005	0,146	-0,012	0,176*	0,129
% de tous les liens qui pourraient être présents qui le sont réellement	-0,139	-0,094	-0,020	-0,020	0,018	0,009	-0,073
Broker	0,158*	0,061	-0,026	0,067	0,062	0,018	0,084
Nb de contacts criminalisés	0,047	0,068	0,100	0,091	-0,023	0,092	0,125
Nb de contacts criminalisés toujours actifs	0,068	0,142	0,018	-0,018	-0,071	0,094	0,047
Nb de contact qui sont partenaires de crimes	-0,004	0,086	0,078	0,051	-0,042	0,093	0,071
Nb contacts déjà été dans un gang	-0,001	0,068	0,031	0,018	-0,069	0,151	0,066
Nb de contacts encore actif dans un gang	-0,047	0,069	0,066	0,057	-0,058	0,157*	0,083
Nb de contacts dans le même gang que le participant	-0,038	0,082	0,060	0,003	-0,075	0,182*	0,095

Tableau 15. Lien entre la participation à un réseau criminel et la récidive (condamnations)

	PERSONNE	PROPRIÉTÉ	AUTRE	DROGUES	CIRCULATION	MANQUEMENTS	RÉCIDIVE
Nombre de contacts	0,032	0,110	-0,062	0,040	0,065	0,079	0,045
Proportion de tous les liens qui pourraient être présents qui le sont réellement	0,093	-0,034	0,078	-0,110	-0,005	-0,087	0,038
Broker	-0,059	0,130	-0,078	0,107	-0,003	0,142	0,026
Nombre de contacts criminalisés	0,000	-0,031	-0,031	0,111	-0,068	0,038	-0,002
Nombre de contacts criminalisés toujours actifs	-0,060	-0,093	-0,070	0,046	-0,028	-0,035	-0,063
Nombre de contact qui sont partenaires de crimes	-0,013	-0,053	-0,018	0,106	-0,060	0,010	0,005
Nombre contacts déjà été dans un gang	0,031	-0,043	0,021	0,096	-0,035	0,019	0,044
Nombre de contacts encore actif dans un gang	-0,035	-0,099	-0,004	0,130	-0,040	-0,001	0,001
Nombre de contacts dans le même gang que le participant	0,050	-0,069	0,035	0,138	-0,020	0,010	0,067

Tableau 16. L'évaluation du risque à l'aide de l'IRBC et la récidive

	ARRESTATION		CONDAMNATION	
	Tout type de délit (69/107)	Délit violent (39/107)	Tout type de délit (21/107)	Délit violent (13/107)
Infractions précédentes et actuelles	0,578	0,582	0,443	0,478
Situation familial-rôle parental	0,495	0,455	0,493	0,476
Éducation-emploi	0,550	0,460	0,393	0,402
Relations avec les camarades	0,497	0,491	0,533	0,434
Toxicomanie	0,480	0,523	0,490	0,545
Loisirs	0,508	0,527	0,578	0,559
Personnalité-comportement	0,589	0,570	0,546	0,583
Attitudes-tendances	0,548	0,549	0,544	0,612
IRBC total	0,556	0,528	0,475	0,509

Tableau 17. L'évaluation du risque à l'aide du LS/CMI et la récidive

	ARRESTATION		CONDAMNATION	
	Tout type de délit (38/58)	Délit violent (14/58)	Tout type de délit (7/58)	Délit violent (3/58)
Antécédents criminels	0,792***	0,609	0,527	0,555
Éducation et emploi	0,774**	0,509	0,618	0,633
Famille et couple	0,666*	0,521	0,499	0,464
Loisirs et activités récréatives	0,580	0,511	0,527	0,412
Fréquentations	0,638	0,541	0,517	0,409
Problèmes alcool et de drogues	0,706*	0,630	0,668	0,670
Attitude et orientation procriminelle	0,670*	0,678*	0,613	0,573
Type de comportement antisocial	0,834***	0,557	0,550	0,558
LS/CMI total	0,822***	0,630	0,660	0,648

Tableau 18. Lien entre les facteurs de protection mesurés à l'aide de la SAPROF et la récidive

	PERSONNE	PROPRIÉTÉ	AUTRE	DROGUES	CIRCULATION	MANQUEMENTS	RÉCIDIVE
ARRESTATIONS							
Facteurs internes	0,013	-0,107	-0,165	-0,077	-0,051	-0,079	-0,124
Facteurs liés à la motivation	-0,107	-0,125	-0,186*	-0,178	-0,018	-0,222*	-0,162
Facteurs externes	0,050	0,151	0,173	0,069	0,056	0,033	0,142
SAPROF	-0,071	-0,079	-0,160	-0,116	0,022	-0,138	-0,126
CONDAMNATIONS							
Facteurs internes	-0,083	-0,002	-0,102	-0,048	0,153	-0,084	-0,021
Facteurs liés à la motivation	0,010	-0,071	-0,132	-0,085	-0,045	-0,110	-0,070
Facteurs externes	0,042	-0,028	0,029	0,051	-0,086	0,014	-0,050
SAPROF	-0,032	-0,053	-0,141	-0,032	0,024	-0,074	-0,086

ANNEXE 4. Références complètes

- Andrews, D.A. & Bonta, J.A. (2003). *The Psychology of Criminal Conduct*. Cincinnati: Anderson Publishing Co.
- Andrews, D.A. & Bonta, J. (2007). The risk-need-responsivity model of assessment and human service in prevention and corrections: Crime-prevention jurisprudence. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 49, 439-464.
- Andrews, D.A., Bonta, J.A. & Wormith, J.S. (2004). *Level of service/Case management inventory: LS/CMI Manual*. Toronto: Multi-Health Systems.
- Battin-Pearson, S.R., Thornberry, T.P., Hawkins, J.D., & Krohn, M.D. (1998). *Gang Membership, Delinquent Peers, and Delinquent Behavior*. OJJDP Juvenile Justice Bulletin (October). U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Becker, H. (1963). *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*. New York: Free Press.
- Benda, B.B., Toombs, N.J., & Peacock, M. (2003). Discriminators of types of recidivism among boot camp graduates in a five-year follow-up study. *Journal of Criminal Justice*, 31(6), 539-551.
- Bendixen, M., Endersen, I.M., & Olweus, D. (2006). Joining and Leaving Gangs: Selection and Facilitation Effects on Self-Reported Antisocial Behavior in Early Adolescence. *European Journal of Criminology*, 3(1), 85-114.
- Bentenuto, L. (2008). Les gangs de rue : perspective du régime correctionnel fédéral, *Gazette*, 70, p. 20-21.
- Bjerregaard, B. & Smith, C. (1993). Gender differences in gang participation, delinquency, and substance use. *Journal of Quantitative Criminology*, 9, 329-355.
- Blair, J., Mitchell, D., & Blair, K. (2005). *The psychopath: Emotion and the Brain*. Malden: Blackwell Publishing
- Blumstein, A., Cohen, J., Roth, J.A. & Visher, C.A. (1986). *Criminal Careers and Career Criminals*. Washington, DC: National Academy Press.
- Breiman, L., Friedman, J.H., Olshen, R., & Stone, C. (1983). *Classification and Regression Trees*. Wadsworth, Belmont, CA.
- Chu, C.M., Daffern, M., Thomas, S., & Lim, J.Y. (2012). Violence risk and gang affiliation in youth offenders: a recidivism study. *Psychology, Crime & Law*, 18(3), 299-315.
- Cinq-Mars, J. (2007). Gangs de rue et Loi sur la protection de la jeunesse : l'identification de jeunes membres de gangs par les cliniciens du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire. Mémoire de maîtrise. École de criminologie, Université de Montréal.
- Cleckley, H. (1941). *The mask of sanity*. St. Louis, MO: Mosby.

- Covey, H.C., Menard, S., & Franzese, R. (1992). *Juvenile gangs*. Springfield, IL: Charles C. Thomas Publishing.
- Cox, D.R. (1972). Regression models and life tables (with discussion). *J. Roy., Statist. Soc.*, B34, 187-202.
- Craig, W.M., Vitaro, C.G., & Tremblay, R.E. (2002). The road to gang membership: Characteristics of male gang and non-gang members from ages 10 to 14. *Social Development*, 11(1), 53-68.
- Crosnoe, R., Erickson, K.G., & Dornbusch, S.M. (2002). Protective Functions of Family Relationships and School Factors on the Deviant Behavior of Adolescent Boys and Girls: Reducing the Impact of Risky Friendships. *Youth Society*, 33(4), 515-544.
- Curry, G.D. (2000). Self-Reported Gang Involvement and Officially Recorded Delinquency, *Criminology*, 38, 4, 1253-1274.
- Curry, G. D. & Spergel, I. A. (1988). Gang Homicide, Delinquency, and Community, *Criminology*, 26, 381-405
- Decker, S.H., Bynum, T., & Weisel, D. (1998). A tale of two cities: Gangs as organized crime groups. *Justice Quarterly*, 15, 395-425.
- DeMatteo, D. & Marczyk, G. (2005). Risk factors, protective factors, and the prevention of antisocial behavior among juveniles. In K. Heilbrun, N.E.S. Goldstein, & R.E. Redding (Eds.), *Juvenile delinquency: Prevention, assessment, and intervention* (pp. 19-44). New York: Oxford University Press.
- Dorais, M. (2006). *Jeunes filles sous influence: prostitution juvénile et gangs de rue*, avec la collaboration de P. Corriveau, Montréal, VLB Éditeur.
- Elliott D.S., Dunford, F.W., & Huizinga, D. (1987). The Identification and Prediction of Career Offenders Utilizing Self-Reported and Official Data. In J.D., Burchard & S., Burchard (eds), *Prevention of Delinquent Behavior* (pp. 90-121). Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Esbensen, F-A. & Huizinga, D. (1993). Gangs, drugs, and delinquency in a survey of urban youth. *Criminology*, 31, 565-587.
- Esbensen, F.A., Winfree, L.T., He, N. & Taylor, T.J. (2001). Youth Gangs and Definitional Issues: When is a Gang a Gang, and Why Does it Matter? *Crime and delinquency*, 47(1), 105-130.
- Fagan, J. (1989). The social organization of drug use and drug dealing among urban gangs. *Criminology*, 27, 633-669.
- Fleury, E. (2008). *Exploration des perceptions et de l'expérience des jeunes hommes associés aux gangs quant aux rapports de genre et à la sexualité*. Mémoire de maîtrise, Département de sexologie, Université du Québec à Montréal.
- Fredette, C. & Guay, J.P. (2014). Définir et mesurer l'adhésion à la culture des gangs de rue. *Criminologie*, 47(2), 295-315.

- Gendreau, P., Goggin, C., & Smith, P. (2002). Is the PCL-R really the "unparalleled" measure of offender risk? A lesson in knowledge cumulation. *Criminal Justice and Behavior*, 29(4), 397-426.
- Goldstein, A.P. (1991). *Delinquent Gangs: A Psychological Perspective*. Illinois: Research Press.
- Guay, J.P. (2008). *Une étude de validation de la version québécoise du LS/CMI*. Québec: Direction de la recherche, Ministère de la sécurité publique, Gouvernement du Québec.
- Guay, J.P. (2012). *Predicting recidivism with street gang members*, Public Safety Canada.
- Guay, J.P. & Couture-Poulin, J.F. (2009). *Profil des contrevenants associés aux gangs de rue*, Direction de la Recherche, Ministère de la Sécurité Publique du Québec.
- Guay, J.P. & Fredette, C. (2010). Le phénomène des gangs de rue et sa mesure, dans, LeBlanc, M. & Cusson, M. (Éds), *Traité de criminologie empirique*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J.-P. & Gaumont-Casias, J. (2009). *Sur la mesure du phénomène des gangs de rue au Québec: vers le développement d'un cadre de mesure*. Québec: Direction de la recherche, ministère de la sécurité publique, gouvernement du Québec.
- Guay, J.P., Hamel, C. et Fredette, C. (2014). Sur les facteurs associés à l'identification des membres de gangs de rue : une application du sondage factoriel, In Guay, J.P. et Fredette, C. (Éds) *Le phénomène des gangs de rue*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Hamel, C. (2007). Les gangs de rue : vers une compréhension du processus d'identification des membres juvéniles par des policiers, des cliniciens et des étudiants universitaires de la région de Montréal. Mémoire de maîtrise. École de criminologie, Université de Montréal.
- Hanson, R.K. & Morton-Bourgon, K.E. (2005). The characteristics of persistent sexual offenders: a meta-analysis of recidivism studies. *Journal of consulting and clinical psychology*, 73(6), 1154.
- Hemmati, T. (2006). *The Nature of Canadian Urban Gangs and their Use of Firearms: A Review of the Literature and Policy Survey*. Ottawa: Department of Justice Canada, Research and Statistics Division.
- Hill, K.G., Howell, J.C., Hawkins, J.D., & Battin-Pearson, S.R. (1999). Childhood risk factors for adolescent gang membership: Results from the Seattle Social Development Project. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36, 300-322.
- Hill, K.G., Lui, C., & Hawkins, J.D. (2001). *Early precursors of gang membership: A study of Seattle youth*. Washington, DC: US Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.

- Horowitz, R. (1983). *Honor and the American dream: Culture and identity in a Chicano community*. New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.
- Howell, J. C. (1998). *Youth gangs: An overview*. Washington, DC: US Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Huebner, B.M., Varano, S.P., & Bynum, T.S. (2007). Gangs, Guns, and Drugs: Recidivism among Serious, Young Offenders. *Criminology*, 6(2), 187-222.
- Huizinga, D., Esbenson, F., & Weiher, A. (1991). Are there multiple paths to delinquency? *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82(1), 83-118.
- Kaplan, E.L., & Meier, P. (1958). Non-Parametric Estimation from Incomplete Observations, *Journal of the American Statistical Association*, 53: 457-563.
- Katz, C.M., Webb, V.J., & Decker, S.H. (2005). Using the Arrestee Drug Abuse Monitoring (ADAM) program to further understand the relationship between drug use and gang membership. *Justice Quarterly*, 22(1), 58-88.
- Kennedy, D., Braga, A.A., & Piehl, A.M. (1997). The (Un)Known Universe: Mapping Gangs and Gang Violence in Boston In D. Weisburd, & J.T. McEwen (Eds.), *Crime Mapping and Crime Prevention*. New York: Criminal Justice Press.
- Klein, M.W. (1971). *Street Gangs and Street Workers*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Klein, M.W. (1995). *The American street gang*. New York: Oxford University Press.
- Klein, M.W. (2005). The Value of Comparisons in Street Gang Research. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 21, 237-254.
- Klein, M.W. & Crawford, L.Y. (1967). Groups, Gangs, and Cohesiveness. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 4, 63-75.
- Klein, M.W. & Maxson, C.L (2006). *Street Gangs: Patterns and Policies*. New York, NY: Oxford University Press.
- Knight, R.A. (2004). Comparisons between Juvenile and Adult Sexual Offenders on the Multidimensional Assessment of Sex and Aggression, *dans*, O'Reilly, G., Marshall, R.W.L.Beckett, & A. Carr (Eds.), *Handbook of Clinical Interventions with Young People who Sexually Abuse*. London: Routledge.
- Knight, G.P., Little, M., Losoya, S., & Mulvey, E.P. (2004). The self-report of Offending among Serious Juvenile Offenders: Cross-Gender, Cross-ethnic/Race Measurement Equivalence. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2(3), 273-295
- Kropp, P.R., Hart, S.D., Webster, C.W., & Eaves, D. (1995). *Manual for the Spousal Assault Risk Assessment Guide*, 2nd ed. Vancouver, BC: British Columbia Institute on Family Violence.
- LeBlanc, M. & Lanctôt, N. (1998). Social and Psychological Characteristic of Gang Members According to the Gang Structure and its Subcultural and Ethnic Making. *Journal of Gang Research*, 5, 15-28.
- Levitt, S. & Venkatesh, S.A. (2000). An Economic Analysis of a Drag-Selling Gang's Finances. *Quarterly Journal of Economics*, 13, 755-789.
- Lykken, D.T. (1995). *The antisocial personalities*. Hillsdale, NJ: Erlbaum.

- Mahmut, M.K., Menictas, C., Stevenson, R.J., & Homewood, J. (2011). Validating the factor structure of the Self-Report Psychopathy Scale in a community sample. *Psychological Assessment, 23*, 670–678
- McGloin, J. (2005). Policy and Intervention Considerations of a Network analysis of Street Gangs. *Criminology & Public Policy, 4*(3), 607-635.
- Michaud, P., St-Yves, M., & Guay, J-P. (2008). Predictive modeling in hostage and barricade incidents. *Criminal Justice and Behavior, 35*, 1136-1155.
- Morselli, C. (2009). *Inside Criminal Networks*. New York: Springer.
- Mossman, D. (1994). Assessing Predictions of Violence: Being Accurate About Accuracy. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 62*, 783–792.
- Papachristos, A.V. (2009). Murder by structure: dominance relations and the social structure of gang homicide. *American Journal of Sociology 115*, 74–128.
- Parent, G., Guay, J.P., & Knight, R.A. (2009). Évaluation de la validité prédictive de neuf instruments chez les agresseurs sexuels adultes. *Criminologie, 42*(2), 223-247.
- Parent, G., Guay, J. P., & Knight, R. A. (2012). Can We Do Better? The Assessment of Risk of Recidivism by Adult Sex Offenders. *Criminal Justice and Behavior, 39*, 1647-1667.
- Paulhus, D., Neumann, C.S., & Hare, R.D (sous presse). Manual for the Self-Report Psychopathy (SRP) Scale. Toronto, Ontario: Multi-Health Systems.
- Paulhus, D. L., & Williams, K. M. (2002). The dark triad of personality: Narcissism, Machiavellianism, and psychopathy. *Journal of research in personality, 36*(6), 556-563.
- Piquero, A.R., Farrington, D.P. & Blumstein, A. (2003). The Criminal Career Paradigm, dans, Tonry, M. (Ed), *Crime and Justice: A Review of Research* (vol. 30). Chicago: University of Chicago Press.
- Piquero, A. R., Macintosh, R., & Hickman, M. (2002). The validity of a self-reported delinquency scale: Comparisons across gender, age, race, and place of residence. *Sociological Methods & Research, 30*(4), 492-529.
- Rosenfeld, R., Bray, T.M., & Egley, A. (1999). Facilitating violence: A comparison of gang-motivated, gang-affiliated, and nongang youth homicides. *Journal of Quantitative Criminology, 15*, 495-516.
- Sanders, W.B. (1994). *Gangbans and Drive-Bys: Grounded Culture and Juvenile Gang Violence*, New York, Aldine De Gruyter.
- Short, J.F. & Strodtbeck, F.L (1965). *Group Process and Gang Delinquency*, Chicago, University of Chicago Press.
- Soothill, K, Fitzpatrick, C. & Francis, B. (2009). *Understanding Criminal Careers*. Cullompton: Willan.
- Spergel, I.A. (1995). *The Youth Gang Problem: A Community Approach*. Oxford: Oxford University Press.

- Statistiques Canada (2009). *La mesure de la criminalité au Canada : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité*, Ottawa.
- Taylor, C. (1990). *Dangerous Society*. East Lansing (Mich.), Michigan State University Press.
- Tétreault, K. & Guay, J.P. (2008). *Proposition de mesure du phénomène des gangs de rue*. Québec : Ministère de la Sécurité publique.
- Thornberry, T.P., Krohn, M.D., Lizotte, A.J. & Chard-Wierschem, D. (1993). The Role of Juvenile Gangs in Facilitating Delinquent Behavior, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30, 1, 55-87.
- Thornberry, T.P., Krohn, M.D., Lizotte, A.J., Smith, C.A., & Tobin, K. (2003). *Gangs and delinquency in developmental perspective*. New York: Cambridge University Press.
- Thrasher, F.M. (1927). *The Gang: A Study of 1313 Gangs in Chicago*. Chicago: University of Chicago Press.
- Tita, G.E., Riley, J.K., Ridgeway, G., Grammich, C., Abrahamse, F.A., & Geenwood, P. (2003). *Reducing gun violence: Results from an intervention in East Los Angeles*. Santa Monica, CA: RAND Press.
- Totten, M.D. (2000). *Guys, Gangs & Girlfriend Abuse*. Canada: Broadview Press.
- Trulson, C.R., Marquart, J.W., Mullings, J.L., & Caeti, T.J. (2005). In Between Adolescence and Adulthood: Recidivism Outcomes of a Cohort of State Delinquents. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 3(4), 355-387.
- Venkatesh, S.A. & Levitt, S.D. (2000). Are we a family or a business? History and disjuncture in the urban American street gang. *Theory and Society*, 29, 427-462.
- Virgil, J.D. (1988). *Barrio Gangs: Street Life and Identity in Southern California*, Austin, University of Texas Press.
- Vogel, V. de, Ruiters, C. de, Bouman, Y.H.A., & Vries Robbé, M. de (2009). *SAPROF; Guidelines for the Assessment of Protective Factors for Violence Risk*. Utrecht, The Netherlands: Forum Educatief.
- Walters, G. D. (2003). Predicting institutional adjustment and recidivism with the psychopathy checklist factor scores: a meta-analysis. *Law and human behavior*, 27(5), 541.
- Weisel, D.L. (2002). *Contemporary Gangs: An Organizational Analysis*, New York, LFB Scholarly Publishing.
- Williams, K.M., Nathanson, C., & Paulhus, D.L. (2003, August). *Structure and validity of the self-report psychopathy scale-III in normal populations*. In 111th annual convention of the American Psychological Association.